



Programme AIVF

ASSAINISSEMENT INCLUSIF DANS LES VILLES FRANCOPHONES

Document de capitalisation

ASSOCIATION
INTERNATIONALE
DES MAIRES
FRANCOPHONES

AïMF





Introduction

Najib Bateganya,

Directeur adjoint, Eau, Assainissement et Hygiène
Fondation Gates

L'assainissement est l'un des leviers les plus puissants pour éliminer les maladies infectieuses, sauver des vies et élargir les opportunités économiques. Pourtant, l'Objectif de développement durable (ODD) 6.2 des Nations Unies reste très loin d'être atteint, des milliards de personnes n'ayant toujours pas accès à des services d'assainissement adéquats. Les progrès graduels ne suffiront pas à combler ce retard. Le monde a besoin de solutions transformatrices, capables d'atteindre les populations plus rapidement, à moindre coût et de manière durable.

La réalisation de l'ODD 6.2 exige de considérer l'assainissement comme un service public essentiel et de repenser les systèmes afin qu'ils soient véritablement universels. L'Assainissement inclusif à l'échelle de la ville (Citywide Inclusive Sanitation, CWIS) offre un cadre de référence en ce sens, en combinant une planification de long terme, une gouvernance solide, des mécanismes de financement durables et des modèles de services inclusifs, afin de protéger la santé publique et de renforcer la résilience climatique.

L'assainissement représente également une opportunité économique majeure. Les modèles de services modernes génèrent des emplois tout au long de la chaîne de valeur, de la construction à l'exploitation, en passant par les activités de valorisation des déchets, tout en réduisant les coûts de santé et en améliorant la

productivité. Lorsque les villes adoptent l'innovation et nouent des partenariats avec le secteur privé, l'assainissement devient un moteur de croissance et de résilience, et non plus un simple filet de sécurité.

L'innovation est le principal accélérateur. Les technologies de rupture — systèmes sobres en eau, solutions non raccordées aux réseaux et hors réseau, outils numériques de suivi, et modèles de récupération des ressources — peuvent réduire de manière significative l'exposition aux agents pathogènes, abaisser les coûts et aider les villes à surmonter les contraintes liées aux infrastructures et à la rareté de l'eau. Ces technologies permettent d'atteindre dès aujourd'hui les communautés mal desservies, et non dans plusieurs décennies.

Les villes francophones, à travers le partenariat de la Fondation Gates avec l'AïMF, ont déjà démontré qu'un leadership fort peut transformer les engagements liés à l'ODD 6.2 en changements systémiques concrets.

Le message est clair : avec une volonté politique affirmée, une action portée par les villes, et l'appui de financements innovants, de solutions techniques et de modèles de services adaptés, l'accès universel à un assainissement sûr est à portée de main. Le monde doit accélérer dès maintenant pour atteindre l'ODD 6.2 : protéger la santé, libérer le potentiel économique et bâtir des villes plus résilientes pour les générations futures.



Editorial

Fatimetou Abdel Malick,

Présidente du Conseil Régional
de Nouakchott, Vice-présidente de l'AIMF
et partenaire du programme AIVF

L'assainissement constitue l'un des défis majeurs du développement urbain contemporain. Il est au croisement des enjeux d'équité sociale, de santé publique et de dignité humaine. Dans de nombreuses villes francophones, il demeure un secteur où les besoins sont immenses et les inégalités particulièrement marquées. Trop longtemps perçu comme un domaine technique réservé à de grands projets d'infrastructures, il s'affirme aujourd'hui comme un champ d'action local où les collectivités peuvent innover et agir concrètement.

Depuis plus de 10 ans, l'AIMF accompagne ses membres dans la réalisation de projets et la mise en œuvre de politiques locales d'assainissement, en prônant l'approche de l'assainissement inclusif à l'échelle de la ville – selon le principe du Citywide Inclusive Sanitation (CWIS). Elle a été soutenue en particulier par la Fondation Gates, que je remercie pour la confiance.

Le présent ouvrage a comme objectif de partager les enseignements tirés du programme Assainissement Inclusif dans les Villes francophones (AIVF), dont ma collectivité a été bénéficiaire et partenaire, afin de documenter et valoriser les expériences locales menées dans le cadre du programme, faire circuler les apprentissages entre pairs, et encourager la répliquabilité des approches testées via des exemples concrets.

Cette capitalisation marque une étape importante dans le cheminement collectif que nous poursuivons avec l'AIMF. Elle témoigne de la volonté des villes francophones de s'engager résolument dans une approche intégrée et inclusive de l'assainissement, et de garantir à chaque habitant de nos villes l'accès à un service essentiel, gage de dignité et de développement durable.

Sommaire

Chapitre 1

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DURABLE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Page 6

Chapitre 2

L'APPROCHE CWIS ADAPTÉE AU CONTEXTE FRANCOPHONE

Page 14

Chapitre 3

FOCUS : LE GENRE DANS L'ASSAINISSEMENT

Page 24

Chapitre 4

**LA DÉCENTRALISATION
DE L'ASSAINISSEMENT –
UN LEVIER STRATÉGIQUE**

Page 28

Chapitre 5

**APPRENTISSAGES ENTRE
PAIRS : LA COMMUNAUTÉ
AIVF**

Page 36

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Page 44

ANNEXES

Page 47

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DURABLE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

L'assainissement et l'hygiène sont des enjeux fondamentaux pour la santé publique, l'environnement et la dignité humaine. Ils constituent un pilier incontournable du développement durable, et répondent directement à plusieurs cibles de l'Objectif de Développement Durable n° 6. Pourtant, dans de nombreuses villes francophones, l'accès à des services d'assainissement sûrs, accessibles et équitables reste insuffisant.

Face à cette urgence, l'AIMF agit depuis plusieurs années aux côtés de ses membres pour faire émerger des politiques d'assainissement durables, innovantes et inclusives. Une attention particulière est portée à la filière des boues de vidange, qui constitue une alternative pragmatique et bien plus accessible que le modèle du tout-à-l'égout, souvent inadapté aux réalités économiques et urbaines des villes du Sud. Structurer cette filière permet non seulement de limiter les risques sanitaires et environnementaux liés aux pratiques de vidange informelles, mais aussi de développer des services locaux pérennes et de répondre aux besoins des plus démunis, dans un souci d'équité et d'inclusion.

Après une première phase fructueuse entre 2017 et 2021 avec l'Initiative pour la Santé et la Salubrité en Ville (ISSV), un nouveau programme ambitieux a été lancé par l'AIMF, en partenariat avec la Fondation Gates : *Assainissement Inclusif dans les Villes Francophones*.

LES CHIFFRES CLÉS

2017-2025



16 MÉTROPOLIS SOUTENUES DANS **9 PAYS**
D'AFRIQUE ET D'ASIE, REPRÉSENTANT ENVIRON
25 MILLIONS D'HABITANTS



6 RÉSEAUX DE COLLECTIVITÉS LOCALES PARTENAIRES
ET UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES FORTE
DE **70 ÉLUS ET CADRES TECHNIQUES**



PLUS DE **18 M€ MOBILISÉS**, DONT **75 % PROVIENNENT**
DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DU NORD ET DU
SUD

LE SOUTIEN DE L'AIMF À L'ASSAINISSEMENT INCLUSIF AU FIL DES ANS

2010



Soutien direct aux premiers projets de gestion des boues de vidange portés par des collectivités membres (Vientiane, Laos ; Mahajanga, Madagascar)

2017



« Initiative pour la Santé et la Salubrité en Ville », 8 projets pilotes et villes bénéficiaires sur le volet assainissement du programme

2021-2022



Inauguration des stations de traitement de Yaoundé, Phnom Penh et Siem Reap

2023



Lancement du programme Assainissement Inclusif dans les Villes Francophones

2025

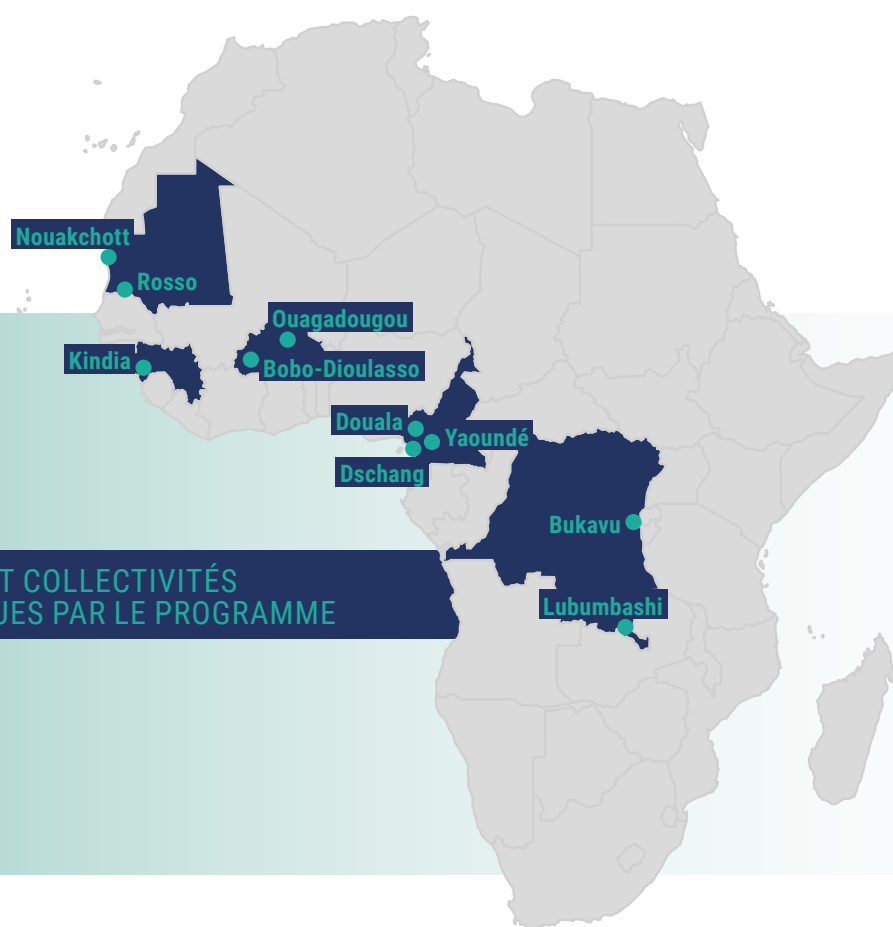


Conférence internationale finale et échanges d'expériences, organisées au Cambodge

UN PROGRAMME D'ENVERGURE AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT INCLUSIF

Le programme Assainissement Inclusif dans les Villes Francophones accompagne les collectivités dans une dynamique de transformation, pour faire émerger des politiques publiques d'assainissement urbain innovantes, centrées sur **la gestion des boues de vidanges**.

Ce programme a été déployé dans 10 villes pilotes du réseau AIMF – Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Nouakchott et Rosso (Mauritanie), Bukavu et Lubumbashi (République Démocratique du Congo), Yaoundé, Douala, Dschang et le département de la Menoua (Cameroun), ainsi que Kindia (Guinée). Il s'appuie également sur l'implication active de 5 associations nationales de collectivités locales, partenaires clés dans la structuration du dialogue multi-niveaux et dans le plaidoyer pour des politiques publiques d'assainissement robustes et adaptées aux réalités locales.



10
VILLES
de 6 pays partenaires

10
MILLIONS
d'habitantes et
d'habitants impactés

4,2
MILLIONS D'€
mobilisés

2022
2025
PÉRIODE
de mise en œuvre

Il repose sur l'approche **CWIS** (pour *Citywide Inclusive Sanitation*), qui conçoit l'assainissement comme un service public universel. Cette méthode combine planification stratégique, structuration des filières locales et déploiement de solutions techniques diverses (assainissement à la parcelle, réseaux, gestion et traitement des boues). Elle promeut une gouvernance multi-acteurs intégrant les habitants, les autorités publiques et le secteur privé, en particulier les petites entreprises du territoire, tout en intégrant pleinement les dimensions climatiques, sociales et de genre.

L'objectif : renforcer les capacités des municipalités et leur fournir des outils concrets pour concevoir, mettre en œuvre et financer des systèmes d'assainissement inclusifs et durables, au service **de l'égalité territoriale** et de **la résilience environnementale**.

Objectifs opérationnels

1. **Élaborer des stratégies municipales d'assainissement inclusif**

Appui à l'adaptation du modèle CWIS à chaque territoire, élaboration de plans stratégiques et des cadres réglementaires, mobilisation des financements.

2. **Structurer un dialogue multi-niveaux autour de l'assainissement**

Mobilisation conjointe des collectivités locales et des États sous la coordination des associations nationales de collectivités pour promouvoir une vision partagée de l'assainissement inclusif et renforcer le plaidoyer des territoires.

3. **Renforcer les compétences et les réseaux des collectivités locales**

Diffusion d'outils et de méthodes, formations, animation d'un groupe de travail et intégration des villes dans les plateformes régionales et internationales.

4. **Intégrer l'approche genre et assainissement**

Appui à l'élaboration de stratégies sensibles au genre, renforcement des capacités des équipes et inclusion des enjeux d'égalité femmes-hommes dans les projets opérationnels.

L'APPROCHE CWIS – UN CHANGEMENT DE PARADIGME

Au cours des vingt dernières années, les politiques d'assainissement urbain ont profondément évolué. Longtemps structurées autour d'une logique d'équipement, centrée sur la construction de réseaux, de stations et de toilettes, elles ont progressivement adopté une approche fondée sur le service rendu aux populations. Cette évolution a conduit les acteurs publics à dépasser la seule question des infrastructures pour s'intéresser à l'ensemble de la chaîne d'assainissement, depuis l'accès à des solutions à la parcelle jusqu'à la collecte, le transport et le traitement des boues de vidange. Portée par les grandes institutions internationales et les agences de développement, cette approche reconnaît l'assainissement comme un service public essentiel, étroitement lié aux enjeux de santé, d'environnement, de cohésion sociale, de gouvernance locale et de développement économique local.

Dans ce contexte, le modèle du tout-à-l'égout, longtemps considéré comme la référence, a été progressivement remis en question. S'il demeure pertinent dans les villes où une part importante de la population est déjà desservie, il apparaît dans de nombreux contextes urbains du Sud difficilement soutenable, en particulier dans les quartiers précaires et en forte expansion. Son coût élevé, sa complexité technique et organisationnelle limitent fortement sa capacité à répondre à un objectif d'accès universel. Face à ces constats, de nouvelles stratégies ont émergé, privilégiant des systèmes hybrides et décentralisés construits à partir de solutions existantes, souvent lacunaires, mais adaptés aux réalités locales. L'enjeu n'est plus de promouvoir une solution unique, mais de planifier des systèmes d'assainissement cohérents à l'échelle de la ville, capables de combiner différentes options techniques et organisationnelles. Cette vision, aujourd'hui largement partagée dans le secteur de l'aide au développement, repose sur des politiques publiques délibérées en faveur des populations défavorisées, afin de garantir des services d'assainissement sûrs, durables et accessibles à tous.

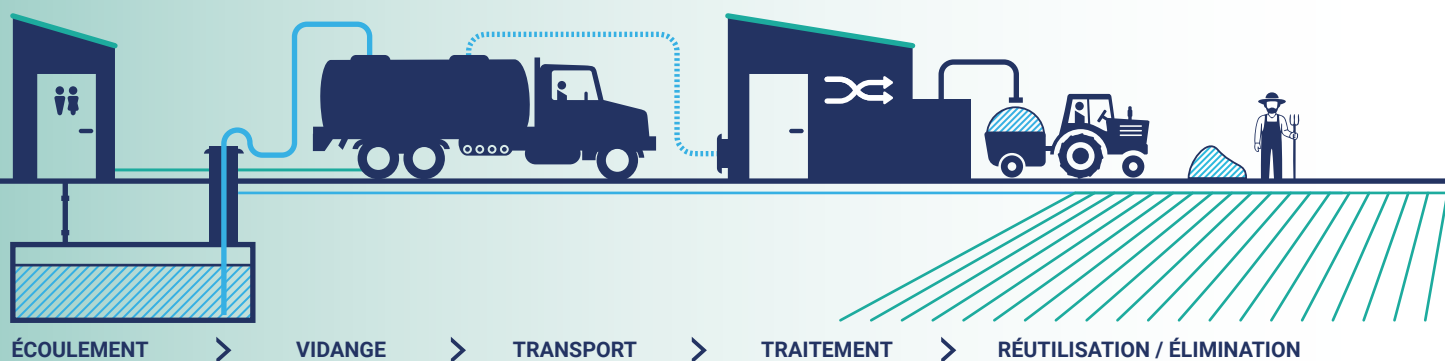
Cette approche embrasse une logique de service public, où chaque citoyen, quel que soit son quartier ou son statut, a droit à un assainissement sûr et digne.



Parallèlement, la réflexion s'est déplacée vers les questions de gouvernance. Si les défis de l'amélioration de l'assainissement urbain tiennent en partie aux choix technologiques et à la recherche de solutions innovantes et réalistes, ils relèvent tout autant des cadres institutionnels, de la coordination entre les acteurs et des dynamiques politiques. L'efficacité d'un système d'assainissement dépend largement de la capacité des autorités publiques à jouer un rôle de régulation, d'orientation et d'arbitrage entre les multiples opérateurs, qu'ils soient publics, privés ou informels. Cette prise de conscience a également mis en lumière l'importance des jeux d'acteurs, des rapports de pouvoir et des motivations qui influencent la prise de décision.

Ces avancées conceptuelles se sont traduites par la mise au point d'outils et cadres méthodologiques dédiés : diagnostics urbains, plans municipaux d'assainissement, démarches participatives, ou encore modèles de planification inclusive. Ces instruments visent à renforcer la capacité des villes à planifier et piloter des services d'assainissement adaptés à leur réalité locale. En parallèle, un effort de plaidoyer se structure pour replacer l'assainissement au cœur des politiques urbaines et du développement durable.

LA CHAÎNE D'ASSAINISSEMENT



Ces instruments visent à renforcer la capacité des villes à planifier et piloter des services d'assainissement adaptés à leur réalité locale.



© CALIA CONSEIL

C'est dans cette dynamique qu'est née la méthode CWIS, qui prolonge et systématisé ces apprentissages en proposant une approche intégrée, inclusive et adaptée à l'échelle de la ville entière. S'appuyant sur cette nouvelle approche, le programme AIVF propose ainsi une transformation profonde de la manière dont les villes du réseau AIMF planifient, financent et mettent en œuvre leurs services d'assainissement. Elle repose sur le principe que chaque habitant, quel que soit son statut socio-économique ou son lieu de résidence, doit avoir accès à un assainissement sûr, équitable, durable et inclusif.

Contrairement aux modèles traditionnels centrés sur les réseaux centralisés, l'approche CWIS intègre une diversité de solutions techniques — du tout-à-l'égout aux systèmes décentralisés — en fonction des réalités locales. Elle implique une gouvernance claire, une planification intégrée, une redevabilité renforcée et une collaboration multisectorielle, en plaçant les usagers au cœur du système. En somme, l'approche CWIS ne se limite pas à construire des infrastructures sur tel ou tel maillon de la chaîne de valeur, elle vise à garantir un service public d'assainissement universel, adapté aux défis urbains contemporains et aux impératifs de justice sociale.



Formez-vous à la méthode CWIS grâce aux ressources de la plateforme AIMF

L'approche CWIS repose sur six principes fondamentaux qui résonnent avec les engagements de l'AIMF en matière de gouvernance locale et de développement durable :

Principe CWIS	Enjeux
Équité	Inclusion des populations vulnérables
Sécurité	Protection de la santé publique
Durabilité	Résilience face aux défis climatiques
Responsabilité	Mandats clairs pour les autorités locales
Transparence	Suivi des performances et redevabilité
Planification	Vision à long terme, intégrée dans la planification globale de la ville

Conférence internationale
sur la gestion des boues de
vidange

Choix techniques, enjeux et
contraintes

Amédée Ferré



Siem Reap, 23 juillet 2025

Siem Reap, Cambodge, juillet 2025

© CAMBODIA AMAZING

Chapitre 2

L'APPROCHE CWIS ADAPTÉE AU CONTEXTE FRANCOPHONE

L'application de l'approche CWIS dans les pays francophones nécessite une adaptation réfléchie tenant compte des réalités locales. Ce chapitre explore les principaux leviers et défis rencontrés par le réseau AIMF, tout en illustrant comment les principes du CWIS ont été traduits en pratiques concrètes au sein du programme. Les apprentissages et recommandations contenues dans ce chapitre sont issues des échanges tout au long du programme et des travaux du séminaire international de capitalisation.

DÉPOTAGE, TRAITEMENT ET VALORISATION DES BOUES DE VIDANGE

Le dépôtage, le traitement et la valorisation des boues de vidange représentent un ensemble d'enjeux techniques, institutionnels et économiques qui s'inscrivent dans une dynamique de développement progressif des services à chaque maillon de la chaîne d'assainissement.

ENJEUX ET APPRENTISSAGES

Les échanges d'expériences menés dans le cadre du programme AIVF mettent en évidence plusieurs enjeux majeurs et apprentissages structurants pour le développement de services de gestion des boues de vidange efficaces et durables. En premier lieu, **l'engagement politique apparaît comme un facteur déterminant**, constituant le socle de toute politique publique cohérente dans ce domaine. Sans portage institutionnel fort, il devient difficile d'assurer la continuité de l'action, la cohérence des orientations et la consolidation progressive du service. Cet engagement doit par ailleurs être maintenu dans le temps, y compris lors de la mise en œuvre de solutions transitoires, souvent considérées comme temporaires et donc reléguées au second plan. Pourtant, ces étapes intermédiaires jouent un rôle clé : elles permettent de construire une preuve de concept, de mobiliser les parties prenantes et de renforcer progressivement les compétences des institutions, préparant ainsi la montée en puissance du système.

Sans portage institutionnel fort, il devient difficile d'assurer la continuité de l'action, la cohérence des orientations et la consolidation progressive du service.

Ces retours soulignent également **l'importance d'une planification rigoureuse** afin d'anticiper les points critiques tout au long de la chaîne de gestion des boues, depuis le transport et le dépôtage jusqu'au traitement et à la valorisation finale. Cette planification suppose non seulement une bonne prise en compte des contraintes techniques et logistiques à chaque étape, mais aussi l'existence d'un cadre de gouvernance clair et de mécanismes de suivi et de contrôle efficaces. Dans de nombreux cas, les principales difficultés rencontrées découlent d'un manque de coordination entre les différents acteurs impliqués, d'une sous-estimation des coûts d'exploitation, ou encore de l'absence d'un cadre réglementaire suffisamment adapté pour sécuriser et structurer durablement le service.

Un autre apprentissage central réside dans la **nécessité d'articuler une réponse immédiate aux besoins des populations avec une vision de long terme**. Dans beaucoup de contextes, la mise en place d'un dispositif complet de traitement des boues ne peut être réalisée en une seule étape : elle implique le plus souvent une progression par phases, allant de dispositifs simples de dépotage contrôlé à des infrastructures plus élaborées, capables d'assurer un traitement conforme aux exigences environnementales et sanitaires. L'enjeu est alors de construire une trajectoire réaliste, permettant d'apporter rapidement un service fonctionnel tout en posant les bases d'un système durable, évolutif et extensible à l'échelle du territoire.

Dans cette perspective, le choix des technologies de traitement apparaît comme une décision stratégique au cœur de la réussite. Les **solutions retenues doivent être adaptées** aux réalités locales, en tenant compte notamment de la disponibilité des ressources et du foncier, des compétences mobilisables, des coûts de maintenance, des contraintes environnementales et de l'acceptabilité sociale. Un service durable repose sur des technologies robustes, modulaires et maîtrisables par les acteurs locaux. Trop souvent, des infrastructures trop complexes ou inadaptées échouent faute de capacités suffisantes pour les exploiter et les entretenir sur le long terme.

Enfin, la **valorisation des produits issus du traitement des boues ouvre des perspectives intéressantes, à la fois économiques et environnementales, à condition d'être rigoureusement encadrée**. Les usages possibles doivent être envisagés dans le respect strict des exigences de sécurité sanitaire et environnementale. Le défi consiste à définir un cadre réglementaire clair, à travailler l'acceptation sociale de ces produits et à construire un modèle économique viable, capable de couvrir les coûts de traitement tout en générant des bénéfices ou des économies pour les acteurs locaux.

Ainsi, les expériences partagées dans le cadre du programme AIVF rappellent que la durabilité des services de gestion des boues de vidange repose sur **une combinaison équilibrée entre volonté politique, planification, progression par étapes, choix technologiques adaptés et structuration de débouchés de valorisation sécurisés**.

RECOMMANDATIONS

Mieux connaître la situation du secteur et s'entourer des bonnes compétences :

1. **Collecte et analyse des données.** Dès la conception des projets, il est crucial de renforcer la connaissance du secteur de l'assainissement par les services de la collectivité, en collectant des données et en appliquant une méthode participative. Pour la gestion des boues de vidanges, le dialogue avec les professionnels du secteur est essentiel dès la phase de collecte, pour comprendre les pratiques, identifier les besoins réels

et planifier efficacement les investissements futurs. La coordination avec les services de l'État et les acteurs et partenaires techniques et institutionnels est fondamentale aussi dans une approche de mutualisation des connaissances.

2. **Choix des appuis externes.** Être conscients de l'importance de la filière des boues de vidange, à l'intérieur du secteur plus large de l'assainissement liquide et veiller à la présence, dans les équipes, de véritables spécialistes du secteur. Rédiger des termes de référence précis sur les compétences recherchées dans le recrutement des consultants, maîtres d'œuvre et entreprises.
3. **Sensibilisation.** Informer les populations sur les enjeux liés à l'assainissement urbain, aux risques sanitaires et économiques de l'inaction, aux nouveaux services de traitement, afin de favoriser leur adhésion aux politiques locales et leur appropriation du service.
4. **Réglementation.** Anticiper la mise en œuvre du cadre réglementaire, de manière à ce qu'il soit opérationnel dès la mise en service des solutions de traitement. Les autorités doivent disposer d'outils juridiques pour obliger les vidangeurs à dépoter dans les sites autorisés et assurer la conformité du service.

S'engager, dès le début des projets, dans une démarche de moyen et long terme :

5. **Foncier.** Réfléchir à la question foncière en réservant, dès la conception des projets et dans le cadre des exercices de planification urbaine, des terrains destinés à la construction des futures infrastructures de traitement. Ces sites doivent également être choisis en toute transparence avec les habitants, dans un effort d'explication sur les enjeux des installations, les nuisances et les moyens de les limiter. Ils doivent être clôturés et sécurisés afin d'éviter toute occupation illégale et leur sélection doit associer également les vidangeurs, notamment pour discuter les contraintes d'accès (distance et état des voiries existantes).
6. **Accès aux sites de traitement.** Garantir des voies d'accès praticables en toute saison constitue un prérequis essentiel avant la mise en service de tout site de traitement. Cet engagement du maître d'ouvrage doit être formalisé dans une convention ou un document contractuel, afin d'assurer la pérennité des ouvrages et de l'exploitation.
7. **Phasage.** Phaser les investissements pour éviter le surdimensionnement des sites de traitement. Cette approche progressive permet d'optimiser les ressources disponibles, vérifier les hypothèses de dimensionnement (e.g. volume de boues), et d'ajuster la capacité de traitement en fonction du développement des services.



I Kampala, Ouganda, juin 2025 - Source Xavier Gras.

© CALIA CONSEIL

8. **Solutions de dépotage intermédiaires.** Dans l'attente de solutions de traitement efficaces et à l'échelle des besoins identifiés, la collectivité peut contrôler les dépotages en désignant des sites autorisés, plutôt que laisser les vidangeurs opérer librement, facteur de risque pour l'environnement et la santé publique.
9. **Tranchées d'infiltration.** Mettre en place des tranchées d'infiltration sur les sites de dépotage afin d'améliorer le contrôle environnemental et la gestion des boues brutes est une solution, simple et rapide à déployer. Elle présente de nombreux avantages et peut évoluer ultérieurement vers une infrastructure de traitement si le contexte le justifie (i.e. besoin en traitement avéré), et les financements le permettent. Leur mise en place est économique, bien qu'elle doive être anticipée par la collectivité en termes de charges d'exploitation.

Offrir un service public durable :

10. **Privilégier la simplicité technique des équipements de traitement, dans des contextes encore fragiles en termes de compétences et moyens humains disponibles.** Promouvoir des solutions techniques simples, robustes et éprouvées, faciles à construire, exploiter et entretenir. Cette approche réduit les risques de panne, renforce la durabilité des ouvrages et évite d'introduire des technologies coûteuses ou inadaptées aux capacités locales.
11. **Prendre en compte des solutions techniques « compactes »** en contexte urbain pour contourner les problèmes de disponibilité foncière.

12. **Promouvoir une valorisation locale des boues stabilisées.** Cette démarche contribue à réduire les volumes éliminés, à créer de nouvelles ressources pour l'agriculture urbaine et péri-urbaine et à renforcer l'adhésion des acteurs locaux.
13. **Assurer un suivi sanitaire régulier des boues valorisées** et accompagner l'émergence de filières utilisatrices. Le développement de marchés fiables et sécurisés est essentiel pour pérenniser la valorisation.

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

La structuration de la filière de vidange représente un enjeu central dans le développement durable des services d'assainissement. Il est nécessaire de concilier inclusion sociale, professionnalisation et régulation progressive, autour d'une vision partagée entre les opérateurs, les collectivités et les autorités publiques.

ENJEUX ET APPRENTISSAGES

Au cœur du programme AIVF, **la reconnaissance et l'intégration des opérateurs existants** sont apparues comme une condition préalable à toute politique efficace. Ces acteurs, souvent issus du secteur informel, qu'ils travaillent de manière manuelle ou mécanisée, ont contribué de manière décisive à répondre aux besoins quotidiens des populations, souvent dans des contextes précaires et sans appui institutionnel. Les marginaliser reviendrait à fragiliser davantage la chaîne de l'assainissement. L'enjeu est donc de valoriser leur expérience et leur connaissance du terrain, tout en les intégrant dans les dispositifs publics de manière progressive, juste et adaptée à leurs réalités économiques et sociales.

Cette intégration suppose **un accompagnement structuré vers la professionnalisation**. Améliorer la qualité, l'hygiène et la sécurité des services de vidange passe par la mise en place de dispositifs de formation, d'appuis techniques et financiers et d'outils de gestion adaptés. La professionnalisation ne doit pas être perçue comme une contrainte, mais comme une opportunité de consolidation du métier, permettant aux opérateurs d'accéder à une reconnaissance officielle, à des financements et à des conditions de travail plus sûres.

Parallèlement, **la régulation du secteur doit se construire de manière progressive et incitative**. Il ne s'agit pas d'imposer brutalement des normes qui risqueraient d'exclure les plus vulnérables, mais de mettre en place des cadres réglementaires évolutifs, qui encouragent les bonnes pratiques et accompagnent les opérateurs vers la conformité. Une régulation réussie repose sur la clarté des règles, la transparence des procédures et l'existence de mécanismes d'appui pour aider les acteurs à s'y conformer.

Le développement de modèles économiques adaptés constitue un autre pilier fondamental. Assurer la viabilité financière du service de vidange exige de trouver un équilibre délicat entre la juste rémunération des opérateurs et la capacité de paiement des usagers. Cela implique d'explorer différentes formes de contractualisation, de subventions ciblées ou de mutualisation des coûts, tout en garantissant la qualité du service rendu.

Enfin, **la structuration de la filière ne peut se faire sans un dialogue constant entre les collectivités, les opérateurs et les usagers.** La confiance mutuelle, la concertation et la coordination sont des conditions essentielles pour un service efficace et équitable. Des cadres de concertation pérennes doivent permettre de résoudre les tensions, de partager les responsabilités et de co-construire des solutions adaptées aux réalités locales.

RECOMMANDATIONS

- 14. Renforcer la concertation entre les Collectivités Territoriales (CT) et l'État.** Dans de nombreux pays, les collectivités territoriales progressent plus rapidement que les administrations centrales dans la mise en œuvre concrète des services d'assainissement. Un plaidoyer soutenu est donc nécessaire pour faire évoluer les politiques nationales, encore trop souvent axées sur les solutions centralisées de type réseaux d'eaux usées, vers une approche intégrée, pragmatique et décentralisée du secteur. Cette évolution passe par la reconnaissance des opérateurs de vidange comme acteurs essentiels du développement et de la professionnalisation des services d'assainissement.
- 15. Institutionnaliser le dialogue avec les vidangeurs.** Les Collectivités Territoriales (CT) ont un rôle clé à jouer dans la structuration des opérateurs de vidange, que ce soit sous forme d'associations professionnelles ou de groupements reconnus. Il est essentiel de valoriser leur rôle et de les associer à toutes les étapes : planification, construction et exploitation des infrastructures. Ces opérateurs peuvent devenir une force de proposition pour l'amélioration du service, une force de contrôle pour l'encadrement des dépotages, et à terme, des gestionnaires directs des stations de traitement.
- 16. Sensibilisation des ménages aux bonnes pratiques.** Le travail avec les opérateurs privés doit s'accompagner d'une sensibilisation accrue de la population aux enjeux de santé publique et de protection de l'environnement via l'adoption de bonnes pratiques, afin de renforcer l'adhésion et augmenter la demande pour les services de vidange.
- 17. Encadrer la vidange manuelle plutôt que la proscrire.** La vidange manuelle continuera d'exister dans certains contextes. L'enjeu n'est pas de l'interdire, mais de sécuriser les pratiques pour protéger la santé des travailleurs et limiter la pollution.



ACCÈS AUX SERVICES

Les enjeux d'équité dans l'accès aux services d'assainissement occupent une place essentielle dans la construction de systèmes inclusifs et durables. Les études consacrées à cette thématique ont permis de mettre en lumière les inégalités persistantes qui freinent l'accès des ménages les plus vulnérables (en particulier les femmes et les populations à faibles revenus) à des ouvrages d'assainissement de qualité et à un service régulier de vidange. Il s'agit d'examiner les leviers permettant de rendre ce service réellement universel, en s'attaquant aux dimensions économiques, sociales et institutionnelles de l'exclusion.

ENJEUX ET APPRENTISSAGES

L'une des premières étapes consiste à comprendre les barrières qui limitent cet accès. Dans de nombreux contextes urbains et périurbains, **les coûts élevés de construction des ouvrages, les tarifs de vidange jugés inabornables, ou encore la précarité foncière empêchent les ménages vulnérables de s'équiper et d'entretenir correctement leurs installations.** Ces freins ne sont pas uniquement financiers : ils traduisent aussi des inégalités de statut, de genre et de reconnaissance institutionnelle, qui maintiennent certains groupes à la marge du service public d'assainissement.

Face à ces constats, **la promotion d'ouvrages adaptés** apparaît comme un levier clé. Il s'agit de concevoir et de diffuser des solutions techniques qui soient à la fois sûres, hygiéniques, faciles à entretenir et économiquement accessibles. La qualité des ouvrages conditionne directement la santé publique et la dignité des usagers ; elle doit donc être pensée dans une logique d'équité, en intégrant les besoins spécifiques des femmes, des enfants ou des personnes en situation de handicap.

L'enjeu financier occupe également une place centrale. Pour garantir l'accès de tous, il est nécessaire **de mettre en œuvre des mécanismes de financement équitables, capable d'alléger le coût des ouvrages et de vidange sans compromettre la viabilité du service**. Cela peut passer par des subventions ciblées, des aides à la construction, des dispositifs de microcrédit ou encore des politiques de tarification solidaire. Ces outils doivent être conçus de manière transparente et adaptés aux contextes locaux, afin d'éviter les effets d'exclusion ou de dépendance.

Mais l'équité ne peut se limiter à des initiatives ponctuelles : elle doit être intégrée au cœur des politiques locales d'assainissement. Les municipalités et les autorités locales ont un rôle déterminant dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de politiques inclusives. **Inscrire des objectifs d'équité dans les plans d'assainissement, définir des indicateurs spécifiques pour suivre la couverture des populations vulnérables, et allouer des ressources dédiées à ces actions** constituent des étapes indispensables pour traduire les principes en résultats concrets.

Enfin, **le rôle des acteurs communautaires et du secteur privé** est crucial. Les associations locales, les organisations de femmes, les comités de quartiers et les opérateurs privés sont souvent les plus proches des réalités du terrain. Leur implication favorise la sensibilisation, la mobilisation des ressources locales et la création de solutions innovantes et adaptées. En renforçant leur capacité d'action, il devient possible de bâtir un système d'assainissement plus juste, fondé sur la participation, la solidarité et la responsabilité partagée.

RECOMMANDATIONS

- 1. Identifier et lever les barrières à l'accès.** Les ménages vulnérables, notamment les femmes et les populations à faibles revenus, rencontrent des obstacles économiques, sociaux et institutionnels. Il est crucial de réviser la tarification et les politiques fiscales pour rendre les services plus abordables, renforcer la sensibilisation et l'acceptation sociale en tenant compte des traditions et mentalités locales, et adapter les infrastructures et technologies aux réalités locales tout en clarifiant la réglementation et en sensibilisant aux impacts environnementaux et sanitaires.
- 2. Adopter une approche transversale.** Intégrer la planification du secteur de l'assainissement dans la planification urbaine et dans les politiques locales pour assurer cohérence et efficacité des interventions.
- 3. Promouvoir des infrastructures accessibles et adaptées.** Les ouvrages doivent être sûrs, hygiéniques et abordables. Cela implique d'allouer des ressources financières, humaines et matérielles suffisantes, d'adapter les services aux capacités financières et aux réalités locales, d'intégrer la dimension de genre et la sécurité des usagers dès la conception, et

de sensibiliser les ménages à la logique économique du service pour renforcer leur adhésion.

- 4. Intégrer l'équité dans les politiques locales.** Les collectivités territoriales doivent institutionnaliser l'inclusion dans leurs plans d'assainissement : par exemple en créant des brigades et comités locaux, en mettant en place des mesures de prévention et de contrôle des pratiques non conformes, en formant les acteurs aux enjeux d'équité et de genre et en intégrant ces considérations dans les budgets municipaux, ainsi qu'en communiquant auprès des populations pour renforcer la sensibilisation à l'équité.
- 5. Mobiliser les acteurs communautaires et le secteur privé.** Leur implication est essentielle pour la durabilité et l'appropriation des services. Il faut diffuser et vulgariser les décisions des autorités locales, sensibiliser les communautés à l'importance d'un accès équitable et régulier aux services, et favoriser la co-responsabilité entre collectivités, secteur privé et organisations communautaires pour consolider un service inclusif et durable.

À RETENIR

- 1. La progressivité est essentielle :** les services doivent se construire par étapes, avec des solutions intermédiaires adaptées aux capacités locales.
- 2. La simplicité technique et institutionnelle est un gage de durabilité :** mieux vaut des solutions robustes, réalistes et maîtrisables que des technologies complexes ou inadaptées.
- 3. Le dialogue entre les acteurs,** c'est-à-dire les autorités locales, les autorités centrales, les opérateurs et les usagers, est une condition incontournable de réussite.
- 4. La collecte et la valorisation des données** sont un préalable à toute planification rationnelle et à tout dimensionnement d'infrastructure.
- 5. L'inclusion et l'équité** doivent être au cœur des politiques locales : un service durable est un service accessible à toutes et tous.



I Kampala, Ouganda, juin 2025 - Source Xavier Gras.

Chapitre 3

FOCUS : LE GENRE DANS L'ASSAINISSEMENT

L'assainissement est souvent abordé comme une question purement technique ou infrastructurelle. Pourtant, il s'agit aussi d'un secteur profondément social et inégalitaire, qui touche différemment les femmes et les hommes.

L'ASSAINISSEMENT, RÉVÉLATEUR DES INÉGALITÉS DE GENRE

L'accès à des toilettes sûres et adaptées conditionne la santé et la dignité des femmes et des filles. Celles-ci sont en effet plus vulnérables face aux maladies liées au manque d'hygiène, mais aussi face aux violences ou au harcèlement lorsqu'elles doivent parcourir de longues distances ou utiliser des espaces non sécurisés. Dans les écoles, l'absence de dispositifs adaptés à la gestion de l'hygiène menstruelle explique en partie l'absentéisme et parfois même le décrochage des adolescentes, limitant leurs perspectives éducatives et professionnelles. Au quotidien, les femmes consacrent également un temps considérable à pallier les déficits de services, un temps qui aurait pu être investi dans des activités économiques ou sociales. L'assainissement est ainsi lié non seulement à la santé publique, mais aussi à l'éducation, à la sécurité et à l'autonomie économique des femmes.

Lorsque les projets d'assainissement ne tiennent pas compte de cette dimension, ils reproduisent et aggravent les inégalités existantes. Les besoins spécifiques des femmes et des filles restent alors invisibles : absence de toilettes adaptées, manque de dispositifs pour l'hygiène menstruelle, espaces publics non éclairés ou peu sûrs. De plus, les instances de gouvernance locales sont encore trop souvent dominées par les hommes, ce qui limite la participation des femmes à la planification et à la prise de décision. Enfin, l'absence d'indicateurs désagrégés par sexe empêche d'évaluer l'impact réel des politiques publiques sur la réduction des inégalités.



Télécharger le guide AIMF sur l'intégration du genre dans les projets de développement

La prise en compte du genre dans le programme AIVF

C'est précisément pour éviter ces écueils que le programme Assainissement Inclusif dans les Villes Francophones (AIVF) a choisi d'intégrer le genre comme principe transversal. Dans chaque ville pilote, des diagnostics sensibles au genre ont permis d'identifier les besoins différenciés des populations et de documenter les inégalités. Le programme a également favorisé la participation des femmes dans les comités locaux de pilotage et encouragé leur rôle dans les services d'assainissement. Les infrastructures financées par le programme ont été conçues pour être plus sûres, éclairées et adaptées à la gestion de l'hygiène menstruelle. Enfin, un dispositif de suivi-évaluation genré a été mis en place, avec des indicateurs permettant de mesurer l'accès différencié aux services et la participation des femmes dans les instances de gouvernance.

En intégrant cette approche, le programme AIVF ne s'est pas limité à construire des infrastructures : il a contribué à transformer les rapports sociaux autour de l'assainissement, en reconnaissant et en valorisant le rôle des femmes comme actrices du changement.

FORMER POUR AGIR : UN CLOM AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DE GENRE

Dans le cadre du programme, un CLOM a été développé pour accompagner les collectivités territoriales dans la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans leurs politiques publiques. L'enjeu est clair : donner aux acteurs locaux les moyens de comprendre comment les inégalités de genre affectent la vie quotidienne des citoyennes et citoyens, et leur fournir les outils nécessaires pour agir localement en faveur d'une gouvernance inclusive.

La formation vise à renforcer les capacités des responsables territoriaux et de leurs équipes afin qu'ils puissent comprendre l'impact des politiques publiques sur l'égalité femmes-hommes et mettre en œuvre des stratégies adaptées. Sous l'impulsion et la direction politique des élus, il s'agit de développer des politiques locales qui favorisent l'égalité, soit de façon transversale (intégration systématique du genre dans toutes les politiques), soit à travers des projets spécifiques explicitement dédiés à la réduction des inégalités.

Des compétences clés pour l'action

Le CLOM propose une approche introductive, mais essentielle. Les participants et participantes découvrent les principaux enjeux liés aux inégalités de genre dans les territoires, mais aussi des méthodes concrètes et des outils opérationnels pour les prendre en compte. À l'issue de la formation, ils sont en mesure d'identifier les inégalités qui freinent l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et des droits humains, et de concevoir des réponses adaptées à leur contexte local.

12

MODULES

30

PARTICIPANTS

déjà formés

La formation vise à renforcer les capacités des responsables territoriaux et de leurs équipes afin qu'ils puissent comprendre l'impact des politiques publiques sur l'égalité femmes-hommes.

Une pédagogie ancrée dans la pratique

Le dispositif repose sur une formule pédagogique souple et accessible : 12 modules en vidéo, chacun organisé autour de notions clés, d'outils pratiques et de questions stratégiques. Les contenus sont enrichis par des témoignages et des retours d'expérience issus du réseau AIMF, qui

permettent d'ancrer la réflexion dans la réalité des villes francophones. Chaque module est complété par un quiz et par des ressources complémentaires, afin de faciliter l'appropriation des connaissances et de favoriser la mise en pratique.

L'assainissement comme terrain d'application

Parmi les 12 modules, deux sont spécifiquement dédiés à l'assainissement. Ils montrent comment les inégalités de genre s'expriment dans ce domaine et proposent des pistes pour concevoir des services véritablement inclusifs. Ces modules illustrent concrètement la manière dont la prise en compte du genre permet d'améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques et projets locaux d'assainissement.

SUIVRE LE CLOM



Retrouvez le Clom complet



LA DÉCENTRALISATION DE L'ASSAINISSEMENT – UN LEVIER STRATÉGIQUE

Les études qui ont servi de base à ce chapitre ont été coordonnées par les associations faitières de collectivités locales pour appuyer la dynamique de décentralisation de l'assainissement dans les pays bénéficiaires du programme. Elles visaient à analyser le rôle des collectivités territoriales dans la maîtrise d'ouvrage de l'assainissement inclusif, en y intégrant tout particulièrement la gestion des boues de vidange et la prise en compte du genre.

CADRES JURIDIQUES ET ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE

Dans les pays du programme AIVF (Burkina Faso, Cameroun, Mauritanie, Niger et RDC), l'assainissement liquide et la gestion des boues de vidange s'inscrivent dans des cadres institutionnels reposant sur des principes communs, mais marqués par des différences notables dans l'organisation effective des responsabilités. Dans l'ensemble des pays, l'État central conserve la définition des politiques nationales, des normes sanitaires et environnementales, des cadres réglementaires et des orientations stratégiques, souvent avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Les investissements structurants restent majoritairement portés ou financés à l'échelle nationale, dans le cadre de projets soutenus par l'aide publique au développement.

En revanche, le partage opérationnel des responsabilités entre l'État et les collectivités locales varie fortement, notamment en matière de maîtrise d'ouvrage, de gestion des services d'assainissement liquide et d'organisation des filières de gestion des boues de vidange. Ces différences se cristallisent autour de l'existence – ou non – d'agences nationales opérationnelles dédiées à l'assainissement urbain.

Au Burkina Faso, l'État a opté pour un modèle centralisé autour de l'ONEA, agence nationale dotée de capacités techniques et financières importantes et responsable de l'assainissement urbain, y compris du traitement des boues de vidange. Si les communes disposent de compétences reconnues dans les textes, leur rôle opérationnel demeure limité, générant des chevauchements de responsabilités qui appellent des mécanismes clairs de délégation et de coopération avec l'ONEA. En Mauritanie, un schéma similaire existe avec l'ONAS, mais la gestion des boues de vidange reste peu développée et largement non opérationnelle, tandis que les



I Siem Reap, Cambodge, juillet 2025.

© CAMBODIA AMAZING

compétences communales, bien que prévues, sont peu exercées faute de moyens et de clarification juridique.

À l'inverse, au Cameroun, au Niger et en RDC, l'absence d'agences nationales opérationnelles confère un rôle central aux collectivités locales dans l'initiation et la structuration des services d'assainissement liquide. Au Cameroun, plusieurs communautés urbaines ont ainsi développé des stations de traitement des boues de vidange, financées avec l'appui de l'État et des partenaires, mais sous maîtrise d'ouvrage municipale et avec une gestion assurée par des opérateurs locaux, illustrant la capacité des villes à jouer un rôle moteur lorsque les conditions institutionnelles le permettent. Au Niger, bien que la compétence communale soit reconnue, sa mise en œuvre reste limitée et la gestion des boues largement informelle, même si certaines initiatives municipales démontrent un potentiel de structuration progressive. En RDC, malgré un partage théorique des responsabilités entre niveaux de gouvernance, l'absence de cadres opérationnels clairs conduit les communes à intervenir principalement sur les dimensions institutionnelles, organisationnelles et de régulation locale, en l'absence d'infrastructures structurantes.

Malgré ces configurations contrastées, plusieurs constats convergent. **Dans tous les pays, les communes disposent d'une compétence transversale historique en matière d'hygiène, de salubrité et de santé publique, qui fonde leur légitimité à intervenir dans le champ de l'assainissement urbain.** Leur proximité avec les habitants, en particulier dans les quartiers précaires et informels, leur permet de mieux appréhender les besoins réels, de dialoguer avec les usagers et les opérateurs, et d'initier des solutions pragmatiques là où les grands projets nationaux tardent à se concrétiser. Même lorsque l'État conserve la maîtrise d'ouvrage des infrastructures, les collectivités locales **jouent un rôle essentiel dans la planification locale, la régulation, la mobilisation des acteurs et la mise en œuvre des dimensions « soft » du CWIS : concertation, organisation des filières, inclusion sociale, suivi des services et contrôle sanitaire.**

Ces constats mettent en évidence des enjeux transversaux majeurs : fragmentation des tutelles, chevauchements de compétences, faiblesse des transferts effectifs de ressources et association encore insuffisantes des collectivités locales et de leurs associations faitières à l'élaboration des politiques nationales. Ils soulignent la nécessité d'un plaidoyer en faveur d'une décentralisation effective de l'assainissement urbain, fondée sur un partage clair des rôles, le renforcement des capacités locales, le droit à l'expérimentation dans les contextes dépourvus de solutions pérennes et l'adoption de cadres normatifs évolutifs, garants à la fois de l'innovation locale et du respect des exigences nationales de santé publique et de protection de l'environnement.

FINANCEMENT ET MOBILISATION DES RESSOURCES

Le financement de l'assainissement urbain constitue un levier déterminant pour la mise en œuvre effective de la décentralisation. Dans l'ensemble des pays étudiés, les ressources mobilisées à l'échelle communale demeurent insuffisantes au regard des besoins, en particulier dans les quartiers précaires, et l'essentiel des investissements structurants reste porté par l'État et les partenaires techniques et financiers. Les situations nationales présentent toutefois des contrastes marqués. Le Cameroun dispose de ressources locales relativement diversifiées (fiscalité locale, taxes et mécanismes parafiscaux), mais celles-ci demeurent encore faiblement orientées vers l'assainissement liquide. Le Burkina Faso apparaît plus avancé, avec un rôle opérationnel central de l'ONEA, un historique d'investissements significatifs en assainissement urbain et des mécanismes de financement récurrents, notamment à Ouagadougou, où une surcharge sur les factures d'eau a contribué à soutenir l'assainissement autonome. À l'inverse, au Niger et en Mauritanie, les financements restent largement dépendants des projets des partenaires techniques et financiers, historiquement

orientés vers l'eau potable, et la structuration de l'assainissement liquide et de la gestion des boues de vidange demeure limitée. En RDC, la création du Fonds d'Assainissement de Kinshasa (FONAK) traduit une volonté de structurer le financement du secteur, mais son impact reste contraint par des ressources insuffisantes et des difficultés de mise en œuvre.

La mise en œuvre de politiques d'assainissement urbain décentralisées repose sur une pluralité d'acteurs aux rôles interdépendants, dont la coordination constitue un enjeu central.

Au-delà de ces différences, l'effectivité des transferts financiers liés à la décentralisation demeure souvent faible, alimentant un déséquilibre structurel entre compétences transférées et moyens réellement disponibles. Face à ce constat, plusieurs pays explorent des leviers complémentaires pour renforcer la durabilité financière des services dans une logique CWIS : redevances sur les activités de vidange et de dépotage, intégration progressive des coûts dans les modèles tarifaires lorsque les conditions le permettent, structuration de partenariats public-privé et mobilisation de financements dédiés à l'assainissement. Enfin, des dispositifs de subvention universels ou ciblés émergent afin de garantir l'accès des ménages les plus pauvres aux services et d'éviter que le coût du service ne se traduise par l'exclusion des quartiers défavorisés, condition essentielle à l'objectif d'accès universel.

ACTEURS ET COORDINATION

La mise en œuvre de politiques d'assainissement urbain décentralisées repose sur une pluralité d'acteurs aux rôles interdépendants, dont la coordination constitue un enjeu central. Les collectivités locales occupent une position clé à l'interface entre les politiques publiques et les réalités territoriales, en assurant la planification locale, la régulation des services et, selon les contextes, la maîtrise d'ouvrage des infrastructures. Les administrations centrales conservent un rôle structurant dans la définition des orientations stratégiques, des cadres réglementaires et du contrôle des normes sanitaires et environnementales. Les partenaires techniques et financiers jouent un rôle déterminant en matière de financement et d'appui institutionnel, tandis que les ONG et la société civile contribuent à l'ancrage local des projets et à l'inclusion des populations vulnérables. Le secteur privé, formel ou informel, intervient principalement comme opérateur de services, en particulier pour la vidange, le transport et parfois le traitement des boues.

Les dynamiques nationales restent contrastées. Au Niger et en Mauritanie, le rôle des partenaires techniques et financiers et des ONG demeure structurant, dans un contexte où le secteur privé de la vidange reste largement informel et faiblement encadré. Au Burkina Faso, la présence d'un opérateur national fort, l'ONEA, permet une gestion centralisée des infrastructures, mais soulève des enjeux de coordination avec les communes pour l'organisation des filières locales de gestion des boues de vidange. Au Cameroun, malgré un secteur privé plus structuré et l'implication de certaines communautés urbaines, la fragmentation institutionnelle et la multiplicité des tutelles compliquent la cohérence des interventions. En RDC, enfin, l'absence de cadres opérationnels stabilisés limite l'articulation entre collectivités, services publics et opérateurs privés.

Dans l'ensemble de ces pays, la coordination entre acteurs apparaît ainsi comme un défi transversal, au-delà des seules questions de financement ou de répartition formelle des compétences. L'efficacité de la décentralisation repose sur la capacité des collectivités locales à jouer un rôle de chef de file à l'échelle territoriale, en structurant les opérateurs, en renforçant la concertation avec l'État et les partenaires, et en assurant un suivi et une supervision des services d'assainissement.

RECOMMANDATIONS ET AXES DE PLAIDOYER

Les expériences croisées du Burkina Faso, du Niger, du Cameroun, de la Mauritanie et de la RDC mettent en évidence un socle commun de recommandations portées par les associations de collectivités locales pour renforcer l'efficacité de la décentralisation de l'assainissement urbain. Si les trajectoires institutionnelles et les choix nationaux diffèrent, ces enseignements convergent vers une même exigence : faire de l'assainissement un véritable service public local, capable de répondre à l'objectif d'accès universel dans des contextes urbains marqués par la diversité des situations et des capacités.

1. Clarifier et opérationnaliser le cadre institutionnel en dépassant les limites d'approches excessivement centralisées

Dans l'ensemble des pays, les cadres législatifs et stratégiques nationaux existent, mais leur mise en œuvre opérationnelle demeure incomplète et parfois freinée par des modèles de gouvernance trop centralisés. Les expériences analysées montrent que, si l'État central conserve légitimement un rôle de définition des politiques, des normes et du contrôle, une centralisation excessive de la gestion opérationnelle peut tendre à limiter la capacité des systèmes d'assainissement à répondre aux besoins des villes, en particulier dans les quartiers précaires. Les collectivités locales appellent à une clarification explicite des responsabilités respectives de l'État, de ses



agences et des collectivités locales, notamment pour la planification, la régulation et l'organisation des services d'assainissement liquide et de gestion des boues de vidange. Selon les contextes, cela implique soit un transfert effectif de compétences assorti de moyens adéquats, soit, lorsque l'État conserve la maîtrise d'ouvrage des infrastructures, un partage formalisé et contractuel des responsabilités opérationnelles. L'adoption et l'application de décrets d'application, de règlements locaux et de conventions de délégation constituent des prérequis nécessaires pour éviter les chevauchements de compétences et sécuriser l'action des collectivités.

2. Garantir des transferts financiers effectifs et pérennes, alignés sur les responsabilités locales

Les plaidoyers convergent sur le constat d'un déséquilibre structurel entre les compétences confiées aux collectivités locales et les ressources financières réellement mobilisables. La décentralisation de l'assainissement ne peut produire ses effets sans des transferts financiers effectifs, prévisibles et proportionnés aux responsabilités exercées. Les collectivités recommandent la création ou le renforcement de lignes budgétaires dédiées à l'assainissement, tant au niveau national que local, ainsi qu'une meilleure traçabilité des flux financiers liés à la décentralisation. En complément des financements de l'État et des partenaires techniques et financiers, la mobilisation de ressources locales, tels que fiscalité existante, mécanismes parafiscaux affectés, redevances sur les services de vidange et de dépôtage, contributions des opérateurs privés via des systèmes d'agrément, doit

être reconnue et sécurisée. Les expériences plus avancées, notamment au Burkina Faso, montrent que des mécanismes de financement récurrents et mutualisés peuvent renforcer la soutenabilité du secteur. Enfin, l'institutionnalisation de dispositifs de subvention explicites, universels ou ciblés, apparaît indispensable pour éviter que le coût du service n'exclue durablement les ménages les plus pauvres, condition sine qua non de l'approche CWIS et de l'accès universel.

En synthèse, ces recommandations visent à dépasser une approche formelle de la décentralisation pour en faire un levier effectif de transformation des services d'assainissement urbain.

3. Reconnaître et structurer le rôle des acteurs locaux, y compris les opérateurs informels

La multiplicité des acteurs impliqués dans l'assainissement constitue un défi commun aux cinq pays, mais aussi une opportunité. Les expériences du programme montrent que les collectivités locales bien placées pour jouer un rôle de chef de file à l'échelle territoriale, à condition d'être dotées des capacités nécessaires. Cela suppose d'instituer des cadres de concertation pérennes associant administrations centrales, collectivités, partenaires techniques et financiers, société civile et secteur privé. Une attention particulière doit être portée à la reconnaissance du rôle des opérateurs existants, souvent informels, en particulier dans les services de vidange. Loin de constituer une anomalie, ces acteurs assurent une part essentielle du service à l'échelle des villes, en particulier dans les quartiers populaires. Leur intégration progressive, via des mécanismes de professionnalisation, d'agrément et d'accompagnement, apparaît plus efficace et plus inclusive que des approches exclusivement répressives. Le renforcement des capacités des communes en matière de régulation, de supervision et de suivi de la qualité des services est à cet égard un enjeu central.

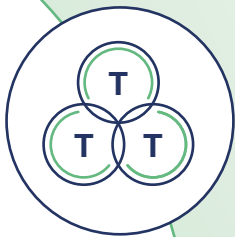
4. Instituer un droit à l'expérimentation locale dans des cadres normatifs évolutifs

Enfin, les collectivités soulignent la nécessité de cadres normatifs suffisamment évolutifs pour accompagner la diversité des trajectoires urbaines, sans compromettre les objectifs nationaux de santé publique et de protection de l'environnement. Dans de nombreux contextes, l'absence de solutions pérennes impose le recours à des dispositifs transitoires et progressifs. Les collectivités plaident pour la reconnaissance d'un droit à l'expérimentation

encadrée, leur permettant de tester des approches innovantes en matière de CWIS, en lien étroit avec les services de l'État. Cette capacité d'innovation locale, lorsqu'elle est suivie, évaluée et capitalisée, constitue un levier essentiel pour faire évoluer les politiques nationales à partir des réalités de terrain.

En synthèse, ces recommandations visent à dépasser une approche formelle de la décentralisation pour en faire un levier effectif de transformation des services d'assainissement urbain. Leur mise en œuvre conjointe permettrait de renforcer la durabilité, l'efficacité et l'équité des services, tout en reconnaissant pleinement le rôle des collectivités locales et des acteurs de proximité dans l'atteinte de l'objectif d'accès universel.

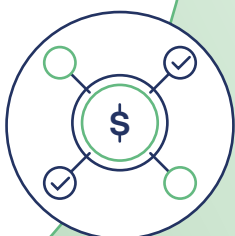
REVOIR LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT



En adoptant une approche de type 3T :
Tarifs-Taxes-Transferts.



En garantissant le transfert effectif de ressources depuis l'État vers les collectivités territoriales : de façon à accompagner le transfert de compétences. Ainsi, le niveau des tarifs et des taxes sera fixé au niveau de l'échelon administratif le plus pertinent.



En assurant le financement de l'exploitation dès la conception ; en privilégiant des solutions techniques adaptées induisant des charges d'exploitation compatibles avec les ressources propres du sous-secteur ; à travers la mise en place d'un système de redevances et de taxes.



| Voyage d'étude, Mauritanie-Sénégal, décembre 2024.

© CALIA CONSEIL

Chapitre 5

APPRENTISSAGES ENTRE PAIRS : LA COMMUNAUTÉ AIVF

Dans le cadre du programme AIVF, plusieurs voyages d'études et échanges entre pairs ont été organisés pour permettre aux villes partenaires de capitaliser sur les expériences existantes et d'inspirer des solutions adaptées à leurs contextes spécifiques. Ces rencontres ont offert des opportunités uniques de dialogue technique, de partage de bonnes pratiques et de réflexion collective autour de l'assainissement inclusif à l'échelle de la ville.

VOYAGE D'ÉTUDES EN MAURITANIE ET AU SÉNÉGAL

Le premier voyage a conduit en décembre 2024 une délégation de 25 participants à travers la Mauritanie et le Sénégal. L'objectif principal était d'observer concrètement les systèmes d'assainissement existants et d'analyser leurs modes de gestion, en mettant un accent particulier sur la collecte, le traitement et la valorisation des boues de vidange. La visite a commencé à Rosso (Sénégal), où la délégation a découvert la station de traitement des boues de vidange gérée en régie municipale. La station illustre une approche participative intégrant des comités de pilotage, de suivi et de sensibilisation communautaire. Les échanges avec les responsables locaux ont permis de mieux comprendre les défis de surcharge, de dépôts sauvages et de valorisation limitée du biogaz, tout en soulignant l'importance d'une gouvernance municipale proactive pour garantir la durabilité des infrastructures.

La station illustre une approche participative intégrant des comités de pilotage, de suivi et de sensibilisation communautaire.

À Richard Toll et à Tivaouane, la délégation a observé des stations plus complexes, exploitées en partenariat public-privé avec l'ONAS et gérées par l'entreprise DELVIC. Ces stations, intégrées à des stations d'épuration des eaux usées ou dotées de systèmes avancés de valorisation des boues, ont illustré la diversité des modèles opérationnels et financiers, ainsi que l'importance de la planification et du suivi technique. La visite des blocs sanitaires à Ndiarème Limamoulaye a également mis en évidence la pertinence d'une approche communautaire et inclusive, intégrant les questions de genre, d'accessibilité et d'hygiène menstruelle.

Enseignements

Les enseignements tirés de ce voyage ont été nombreux : l'assainissement autonome s'avère souvent plus flexible et économiquement viable que les systèmes collectifs classiques, mais sa durabilité dépend fortement de la gouvernance locale et de l'implication des populations. La valorisation des boues reste un défi technique majeur, nécessitant un accompagnement technique et une planification rigoureuse. Enfin, l'expérience a souligné la valeur des échanges entre villes, permettant de confronter les pratiques et de tirer des enseignements concrets pour une mise en œuvre dans d'autres contextes.

VOYAGE D'ÉTUDES À KAMPALA (OUGANDA)

Le second voyage d'études, organisé en juin 2025 à Kampala pour 16 participants, visait à approfondir les pratiques avancées de gestion des boues de vidange et d'assainissement inclusif, à travers un cas d'étude anglophone. La capitale ougandaise a été retenue pour son expérience pionnière dans la structuration de la filière, l'exploitation des stations de traitement et l'intégration du genre et de l'inclusion sociale.

Sur trois jours, le programme a combiné visites d'infrastructures, rencontres et ateliers. La première étape à la Kampala Capital City Authority (KCCA) a mis en lumière une gouvernance claire, la séparation des mandats politiques et techniques, l'implication du secteur privé et l'usage d'outils numériques innovants (call center, application de suivi, tableau de bord). Malgré un budget limité (250 000 USD/an hors personnel), les résultats sont notables : le parc de camions de vidange est passé de 4 en 1999 à 170 en 2025, et la proportion d'excrétas gérés en toute sécurité de 48 % en 2016 à 71 % en 2024.

Le deuxième jour a été consacré à la station de Lubigi, construite en 2014 avec l'appui de la KfW. Conçue pour traiter 5 000 m³/j d'eaux usées et 400 m³/j de boues, elle valorise environ 300 tonnes de biosolides par mois, principalement en agriculture. Toutefois, la surcapacité de traitement, l'usure des équipements et un déficit annuel de 20 000 € rappellent les défis de durabilité. Dans le quartier d'Utunda, la délégation a observé les services de vidange semi-mécanique, adaptés aux zones d'accès difficile et aux ménages modestes. Ces solutions reposent sur des technologies innovantes et la formalisation des vidangeurs manuels. Elles illustrent les efforts d'inclusion, mais soulignent aussi la difficulté de rendre ces services économiquement viables en raison de coûts élevés par m³.

Le troisième jour a porté sur l'inclusion sociale, avec la visite d'une école pour enfants handicapés équipée de toilettes adaptées et reliées à un digesteur à biogaz, et du marché de Kasubi, où des toilettes publiques gratuites et entretenues démontrent la pertinence d'une gestion locale. Cependant, la dépendance de ces initiatives au financement de la KCCA reste une limite notable.

Enseignements

L'expérience de Kampala offre plusieurs enseignements clés pour les villes francophones : la structuration d'une filière complète de gestion des boues, l'intégration du genre et de l'inclusion dans la planification, et l'innovation technique et institutionnelle sont autant de leviers pour améliorer l'accès à l'assainissement. Le suivi via des indicateurs et outils digitaux, ainsi que l'appui de partenaires financiers et techniques apparaissent comme des

facteurs essentiels de succès. Cependant, les visites ont aussi mis en évidence certaines limites et fragilités : la durabilité financière des services semi-mécaniques, la dépendance aux financements municipaux pour les toilettes publiques et les difficultés à maintenir les innovations numériques pleinement opérationnelles. Les participants ont ainsi pu mesurer la nécessité d'un équilibre entre ambition technique et viabilité économique, ainsi que l'importance d'un pilotage stratégique et d'un suivi constant pour garantir la pérennité des initiatives.



Voyage d'étude
à Kampala, juin
2025.



« La KCCA investit pour développer des services ciblant les populations précaires malgré le défi de rentabilité.

Gaël OBATE EBE, Chef de cellule des Projets de développement Climat, CVUC



« La stratégie prévoit des services pour les ménages précaires. Des services et infrastructures sont spécifiquement conçus pour eux.

Paul DONGUE, Président du SYCOME

SÉMINAIRE FINAL À SIEM REAP ET PHNOM PENH (CAMBODGE)

Le troisième voyage d'études du programme a eu lieu au Cambodge en juillet 2025. Il visait à approfondir les approches d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville et à illustrer, à travers deux cas concrets cambodgiens, la structuration de filières de gestion des boues de vidange.

Les participants ont d'abord visité la station de traitement des boues de vidange de Siem Reap, où la Province met en œuvre le projet PRO-FERTIL, associant assainissement et valorisation agricole. Le deuxième jour, la visite de la station de Phnom Penh a permis de découvrir l'expérience de la Capitale du Cambodge, davantage centrée sur la planification municipale et l'intégration de la filière GBV dans une stratégie urbaine d'assainissement.

Ces deux études de cas, accompagnées par l'AIMF avec le soutien technique et financier du SIAAP et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, ont mis en évidence les similarités et les diversités des solutions mobilisées : au niveau de la technologie de traitement, la solution par lits plantés des roseaux est utilisée dans les deux cas, avec des variantes d'adaptation aux contraintes des terrains de construction. La valorisation agricole des boues à Siem Reap est un des moteurs de l'engagement de la Province, en lien avec son plan de développement économique et des partenariats actifs dans le domaine agricole ; la planification et le renforcement institutionnels sont plus centraux dans l'expérience de Phnom Penh. Enfin, le choix d'une entreprise privée pour l'exploitation de la station à Siem Reap, diffère du choix d'une maîtrise d'œuvre en régie publique à Phnom Penh. Les deux cas illustrent la complémentarité entre réponses techniques et gouvernance municipale.

La troisième journée a pris la forme d'un séminaire d'échanges entre villes, structurées autour de trois panels :

- **Dépotage, traitement et valorisation** : identification de solutions progressives pour le dépotage, le choix technologique et l'usage des sous-produits, tout en soulignant l'importance d'un engagement politique fort.
- **Développement et structuration du service de vidange** : réflexion sur l'intégration et la professionnalisation des opérateurs existants (manuels et mécanisés), la régulation progressive et la mise en place de modèles économiques viables.
- **Accès pour tous** : discussion sur les leviers pour garantir l'inclusion des ménages vulnérables (tarification adaptée, aides ciblées, ouvrages accessibles), avec une attention particulière aux enjeux de genre.



| Séminaire final à Phnom Penh, Cambodge, juillet 2025.

© CAMBODIA AMAZING

POUR ALLER PLUS LOIN



Retrouvez le projet
SIEM REAP – PROFERTIL - Structuration de
la filière GBV et développement de la filière agricole



Retrouvez le projet
PHNOM PENH – Structuration de la filière
GBV pour l'assainissement



Retrouvez le film
*Voyage d'étude final du programme AIVF
au Cambodge*





I Siem Reap, Cambodge, juillet 2025.

© CAMBODIA AMAZING

UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE ACTIVE ET DYNAMIQUE

Le programme AIVF a favorisé la création et le renforcement d'une communauté de pratique dynamique autour de l'assainissement urbain inclusif. Initiée en 2023, la communauté AIVF hébergée sur la plateforme de partage de connaissances de l'AIMF a permis de rassembler une cinquantaine de membres actifs – élus, techniciens et experts – pour partager savoirs, expériences et ressources, et soutenir la mise en œuvre de projets locaux.

WEBINAIRES THÉMATIQUES

L'apprentissage entre pairs s'est appuyé sur 5 webinaires thématiques. Ces échanges ont permis aux membres de renforcer leurs compétences, d'adopter de nouvelles méthodes et d'intégrer des pratiques innovantes dans leurs contextes locaux.

- **Présentation de la méthode CWIS** : Le premier webinaire a introduit la méthode CWIS, promouvant un assainissement urbain inclusif, équitable et durable. Les six critères fondamentaux – équité, sécurité, durabilité, responsabilité, transparence, planification - ont été détaillés, illustrant le rôle du programme AIVF dans le renforcement des capacités locales.
- **Structuration de la filière des boues de vidange** : À travers l'exemple de Yaoundé, le second webinaire a montré comment organiser le secteur, formaliser les relations entre acteurs, mettre en place un suivi technologique et gérer les tarifs pour maintenir l'accessibilité tout en assurant la viabilité économique des systèmes d'assainissement.

- **Traitement des boues de vidange** : Les échanges ont porté sur les techniques de traitement et de valorisation des boues adaptées aux contextes locaux. Des projets comme Profertil à Siem Reap et les expériences de Yaoundé et Rosso ont illustré l'importance de contextualiser les normes, les technologies et les mécanismes de suivi pour assurer la durabilité.
- **Toilettes publiques inclusives** : Ce webinaire a mis en avant l'importance de déployer des blocs sanitaires accessibles, sûrs et adaptés aux besoins des populations vulnérables. Les exemples de Yaoundé, Ouagadougou, Bukavu et Rosso ont montré comment combiner conception intelligente, gestion locale et viabilité économique pour garantir un service durable.
- **Intégration du genre dans l'assainissement** : Le dernier webinaire a souligné que l'assainissement inclusif doit prendre en compte les inégalités sociales et économiques, notamment les besoins spécifiques des femmes. Des projets comme celui porté par l'OGDS de Saint Louis et des initiatives locales ont démontré comment intégrer les femmes dans la gouvernance, la gestion de l'assainissement et l'entrepreneuriat, renforçant ainsi l'impact et la durabilité des projets d'assainissement.

70

RESSOURCES
et outils échangés



Membres de l'AIMF : accédez à toutes les ressources sur la plateforme

WEBINAIRES THÉMATIQUES



Présentation de la méthode CWIS



Structuration de la filière des boues de vidange



Traitement des boues de vidange



Toilettes publiques inclusives



Intégration du genre dans l'assainissement

UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ET D'APPRENTISSAGE COLLECTIF

Au-delà des webinaires, la communauté AIVF a favorisé l'échange continu entre pairs grâce à la plateforme en ligne, permettant :

- l'accès à une bibliothèque en ligne riche de documents techniques, études de cas, rapports politiques et guides pratiques
- le partage de retours d'expérience et bonnes pratiques ;
- la création de synergies entre villes francophones, renforçant l'innovation et l'adaptabilité des solutions CWIS.

En se structurant autour de thématiques concrètes et en partageant des pratiques opérationnelles, la communauté AIVF a démontré que l'apprentissage collectif et le partage d'expériences sont des leviers puissants pour encourager un assainissement urbain inclusif et durable.

Une dynamique collective

Un partenariat international pour soutenir la capacité d'action des villes



Soutiens techniques et financiers de l'AIMF et des villes francophones dans le domaine de l'assainissement



solidarit'eau suisse

AVEC LE SOUTIEN DE
FONDATION
GATES

**Nos remerciements vont avant tout aux maires
et aux chefs des exécutifs des villes et associations
des villes ayant participé à l'AIVF, ainsi qu'aux équipes
de la Fondation.**

Adrienne Zamdjo Epse Demenou ; Augustin Tamba ; Bamba Sidi Daramane ; Dianko Cisse ; Fatimetou Abdel Malick ; Garanké Boubacar Soumana ; Jacques Gabriel Kemleu Tchabgou ; Jimmy Hatungimana ; Laurent Kontogom ; Luc Messi Atangana ; Major Aloys Ndayikengurukiye ; Maurice Konaté ; Patrick Kafwimbi Mumamba ; Paul Dongue ; Roger Victor Mbassa Ndine ; S.E.M. Khuong Sreng ; S.E.M. Sophoan Prak ; S.E.M. Ing Kimleang ; S.E.M. Vannak Seng ; S.E.M. Yun Linne Sahabi Mousse ; Zénon Karumba Chikuta ; Danielle Pedi ; Doulaye Kone ; Mbaye Mbeugere ; Melissa Burgess ; Melody Allred ; Najib Bateganya.

**Parce que ce programme est le résultat d'une démarche
collective, qui a impliqué de nombreux partenaires,
experts sectoriels, équipes municipales, nous souhaitons
ici les remercier également :**

Abdawa Mohamed ; Abdoulaye Fall ; Adama Sienou ; Adolphe Amani ; Ahmed Hamadi ; Ahmed Ragel ; Aichetou Brahim ; Aida Sow ; Albert Akoa Anicet ; Alex Lina Aleke ; Ali Dogo Moussa ; Alice Mbappe ; Amédé Ferré ; Anamot Esselem Etame Roger ; Angony Davy Bertrand ; Antoine Longet ; Ardouma Sanou ; Arnaud Nkonla ; Assane Mbodj ; Aymard Mateke ; Bechir Diallo ; Boreyrath Rom ; Brigitte Kaunda ; Carole Yemelong ; Christian Bernard Momo ; Dan Bourgami Magaouata ; Daouda Oumar Warr ; Djibu Kabulu ; Dodo Garba ; Dontsop Paul Vallery ; Emma Palm ; Emmanuel Ngnikam ; Emmanuel Renou ; Espoir Kibukila ; Ewane Ralphe ; Fatou Gueye ; Fatouma Kanté ; Fodé Sita Camara ; Francesca Gambazzi ; Gaël Ebe Obate ; Georges Magambo Budundwa ; Guy-Serge Tshilemb Mutombu Sampas ; Hadiza Garba ; Hamidou Baguian ; Heukoua Mbuissi Willy ; Jean Georges Ngob Bonog ; Jean-Marie Ily ; Joceline Traore / Sanon ; Joseph Magloire Olinga ; Josh Ndalamba Kazadi ; Julie Père ; Juliette Sanou / Bicaba ; K. Alassane Konate ; Kana Armand Ghislain ; Kathleen Mayene ; Kemchun Chek ; Kerfala Sylla Sylla ; Kingue Etame Else Olive Yvette Epse Lengue ; Lansana Fadil Sylla ; Lazare Naloussi Diesse ; Leticia Nonguierma ; Madou Lamizana ; Mamadou Camara Ndiaye ; Mamoudou Conde ; Mamadou P. Koutou ; Mame Ndiak Sy ; Mame Tacko Diallo ; Marie Solange Mbang épouse Efon ; Meizang Martine ; Michel Mpundu ; Modeste Mekui ; Monkam Edouard ; Moussa Fah Traore ; Moussa Kafando ; Mugoli Menemene ; N'fansou Sano ; Ndery Gueye ; Ndzana Arnould ; Ngoni Metomo Denise ; Ngoune Richaine ; Nguefack Rolind ; Nicaise Ndedi Ebongue ; Nicole Pare ; Njocke Gabriel ; Olivier Mazianda ; Pascal Aimé Fomat Mbokouoko ; Patrick Kafwimbi Mumamba ; Picheth Seng ; Rabi Abdoulaye ; Rayane Zribi ; Riziki Matayabo ; Roland Buherhwa ; Ronnie Nyanzi ; Saleck Ould Moulaye Ahmed Cherif ; Saïdou Nassouri ; Sebastien Kima ; Simon Edouard Ekotto Ndemba ; Siméon Sawadogo ; Stanislas Mvondo Ayissi ; Tefeyo Ouamba Arnaud ; Teufack Paul Séraphin ; Thomas Dakin Pouya ; Valentin Bayiri ; Vanessa Godat ; Vibol Chem ; Wenddenda Eric Kiemde ; Wilfried Some K ; William Demefo ; Xavier Gras ; Yannick Atangana Mvondo ; Yaro Yougnouan Issouf ; Yaya Keita ; Yvette Nganti Epse Anguissa ; Zerbo Adama ; Zida Hamado ; Zoé Colin.



*Ensemble, les villes s'engagent
pour un assainissement inclusif,
innovant et durable !*



Annexes

Fiches projets





BURKINA FASO

BOBO-DIOULASSO



NOMBRE D'HABITANTS
1 MILLION



DURÉE DU PROJET
2024-2025



BUDGET
80 000 USD

CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX PRIORITAIRES

Bobo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina Faso, connaît une croissance démographique soutenue qui exerce une pression croissante sur les services urbains. L'assainissement repose majoritairement sur l'assainissement à la parcelle, tandis que le traitement des boues de vidange est assuré par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) via l'unique Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) de la ville. Cette configuration génère des chevauchements de responsabilités et un déficit de coordination stratégique.

La station existante fait face à des contraintes de capacité et d'exploitation, et la filière reste peu structurée à l'échelle locale : organisation limitée des vidangeurs, outils municipaux insuffisants pour la régulation et absence de valorisation formalisée. Dans les quartiers périphériques et les espaces publics, les populations demeurent exposées aux risques sanitaires liés à l'insalubrité et au manque d'installations sûres et adaptées.

ACTIONS MENÉES

Le projet s'est concentré sur le renforcement institutionnel et la planification stratégique, préalables à toute évolution infrastructurelle.

Le diagnostic de la filière de gestion des boues de vidange a permis de clarifier les responsabilités, d'identifier les points critiques de la chaîne et d'analyser les enjeux sociaux et de genre liés à l'accès aux services. Sur cette base, une stratégie municipale d'assainissement inclusif a été élaborée autour de cinq axes : gouvernance, amélioration des services publics, professionnalisation de la vidange, renforcement progressif des capacités de traitement et développement de la valorisation.

Fiche projet

La création et l'opérationnalisation du Comité Communal sur l'Assainissement à la parcelle (CCAA) constituent une avancée majeure. Cette instance multi-acteurs structure la concertation entre la commune, l'ONEA, les services déconcentrés, les vidangeurs et la société civile, tout en favorisant une participation plus inclusive aux décisions.

Des actions prioritaires ont également visé l'amélioration de la gestion des latrines publiques et toilettes scolaires, le renforcement de la collaboration avec les vidangeurs et la mise en place d'outils municipaux de suivi. La stratégie prévoit un renforcement progressif des capacités de traitement, en cohérence avec les compétences de l'ONEA, et l'émergence d'une filière de valorisation dans une logique d'économie circulaire.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

Le programme a consolidé le rôle de la commune dans un contexte marqué par la présence d'un opérateur national fort. La mise en place du CCAA et l'adoption d'une stratégie municipale ont permis de clarifier les responsabilités, d'institutionnaliser le dialogue avec les acteurs et de renforcer la légitimité de la commune comme pilote territorial du service d'assainissement.

L'expérience de Bobo-Dioulasso montre qu'un service public d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville repose d'abord sur une gouvernance structurée et concertée, fondée sur un diagnostic partagé, une coordination multi-acteurs pérenne et une clarification des responsabilités, préalable indispensable à tout investissement majeur.





BURKINA FASO

OUAGADOUGOU



NOMBRE D'HABITANTS
3 MILLIONS



DURÉE DU PROJET
2024-2025



BUDGET
130 000 USD

CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX PRIORITAIRES

Ouagadougou, métropole en forte croissance, repose majoritairement sur l'assainissement à la parcelle. Bien que la ville dispose de plusieurs stations de traitement des boues de vidange exploitées par l'ONEA, la filière reste marquée par des défis de coordination, de régulation des vidangeurs et de valorisation des sous-produits.

La feuille de route communale issue de la première phase d'appui ISSV (2021-2022) a posé un cap clair : affirmer le rôle stratégique de la Ville dans le pilotage local de l'assainissement, tout en structurant une coopération formalisée avec l'ONEA, responsable des infrastructures de traitement. L'enjeu est double : consolider les compétences propres de la municipalité (régulation et gestion de l'accès individuel et public, pilotage stratégique) et organiser la filière dans une logique de complémentarité institutionnelle et de dialogue permanent.

Le projet vise ainsi une structuration progressive et durable de la filière : clarification des rôles, encadrement des vidangeurs, mise en place d'outils municipaux de suivi, développement de la valorisation et arrimage à une stratégie municipale intégrée. À terme, cette dynamique prépare la création d'une structure municipale dédiée, sur le modèle des agences opérationnelles existantes à Ouagadougou, afin de renforcer la capacité d'action et le positionnement effectif de la Ville dans la gouvernance du secteur.

ACTIONS MENÉES

Le projet a combiné renforcement institutionnel et actions démonstratives.

Sur le plan juridique, les textes encadrant les agréments techniques des vidangeurs ont été actualisés, avec des mesures transitoires pour accompagner leur application progressive.

Fiche projet

Une convention cadre avec l'ONEA a été engagée afin de formaliser le partage des responsabilités et d'instaurer un comité de pilotage commun. Parallèlement, un cadre permanent de concertation multi-acteurs a été structuré pour organiser le dialogue, renforcer la régulation et assurer un suivi coordonné de la filière.

Dans le champ des compétences propres de la Ville, le dispositif de délivrance des permis de construire a été renforcé afin d'intégrer les exigences liées aux ouvrages d'assainissement à la parcelle. Un système municipal de suivi des données a également été amorcé pour améliorer le pilotage stratégique.

Ces évolutions ont été appuyées par des démonstrateurs opérationnels : réalisation de blocs sanitaires publics conformes à des standards renforcés d'accessibilité et de gestion, déploiement d'une plateforme numérique de suivi, équipement des brigades d'hygiène pour renforcer les capacités de contrôle. Un pilote de valorisation des boues déshydratées en lien avec l'agriculture urbaine a également été lancé. Enfin, une étude de faisabilité a préparé la création d'une agence municipale dédiée à l'assainissement et à l'environnement.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

Le programme a repositionné la Ville de Ouagadougou comme acteur stratégique de l'assainissement inclusif, dans une articulation clarifiée avec l'ONEA. La formalisation du dialogue, l'encadrement progressif des vidangeurs et la mise en place d'outils municipaux de suivi ont permis de structurer la filière dans un cadre de coopération régulée.

L'un des enseignements majeurs est que, lorsque les infrastructures de traitement relèvent d'un opérateur national, la montée en puissance municipale repose d'abord sur le renforcement des fonctions de pilotage, de régulation et de coordination. Les démonstrateurs ont joué un rôle clé en consolidant la capacité opérationnelle de la Ville et en donnant une traduction concrète à ses compétences.

Ouagadougou illustre ainsi une trajectoire progressive et reproductible : clarifier les responsabilités, structurer la concertation, tester des solutions à l'échelle municipale et inscrire ces avancées dans une organisation pérenne.





CAMEROUN

DSCHANG ET LE SYCOME



NOMBRE D'HABITANTS

160 000 À DSCHANG
500 000 DANS
LA MENOUA



DURÉE DU PROJET

2023-2025



BUDGET

30 000 USD (HORS
PROJET ECOSAME)

CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX PRIORITAIRES

Dans la région de la Ménoua, l'assainissement repose quasi exclusivement sur l'assainissement à la parcelle, constitué majoritairement de latrines traditionnelles peu étanches. Les déversements informels dans les rivières et zones humides entraînent une contamination diffuse des ressources en eau et des risques sanitaires importants. Les opérations de vidange sont longtemps restées peu structurées, sans solution organisée de traitement.

Face à cette situation, le Syndicat des Communes de la Ménoua (SYCOME), qui regroupe six communes autour de Dschang, s'est engagé dans la construction progressive d'un service intercommunal mutualisé de gestion des boues de vidange. L'enjeu est à la fois institutionnel et opérationnel : structurer la gouvernance, professionnaliser la filière et préparer une infrastructure de traitement adaptée aux réalités locales.

Le programme AIVF est intervenu en appui ciblé à cette dynamique, en complément du projet structurant ECOSAME (2022-2026), qui porte sur la mise en œuvre opérationnelle à l'échelle du territoire dans le cadre d'une coopération technique avec l'AIMF, Nantes Métropole et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

ACTIONS MENÉES

L'appui de l'AIVF a porté sur le renforcement institutionnel et la consolidation des outils de gouvernance, en continuité des études réalisées lors de la phase ISSV (2018-2021). La préparation et la structuration du règlement municipal d'hygiène et d'assainissement ont été accompagnées par un appui-conseil continu, avec une intégration transversale des enjeux de genre dans les études et formations menées.

Le SYCOME a bénéficié d'un voyage d'étude dédié au suivi et à la régulation de la filière, renforçant les capacités locales en matière d'organisation et de contrôle du service. L'intercommunalité a été soutenue pour consolider son pilotage mutualisé, tandis qu'un appui technique a permis de renforcer les compétences des artisans pour la construction de latrines améliorées et d'améliorer la gestion des blocs sanitaires publics.

En parallèle, le projet ECOSAME a joué un rôle de démonstrateur : mise en place d'un service de vidange en régie à l'échelle intercommunale, aménagement de tranchées transitoires contrôlées et réalisation de blocs sanitaires pilotes. Ces expérimentations ont permis d'ajuster les choix techniques et économiques, d'identifier les contraintes liées aux sites de dépôt et d'encadrer progressivement les pratiques. Les retours d'expérience ont directement alimenté les études techniques de la future station (APS puis APD), conduisant à un phasage réaliste et à la préparation d'un lancement en 2026.

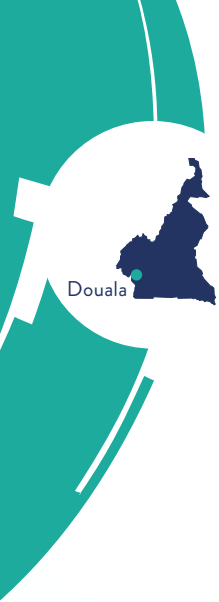
RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

L'appui AIVF a consolidé les bases institutionnelles du service intercommunal d'assainissement inclusif de la Ménoua. Le renforcement du cadre réglementaire, l'intégration du genre, la structuration du pilotage et l'amélioration de la gestion des blocs sanitaires ont professionnalisé l'action publique locale à l'échelle intercommunale.

L'articulation avec l'ECOSAME constitue l'enseignement central du projet : le renforcement des capacités produit des effets durables lorsqu'il s'inscrit dans une démarche opérationnelle progressive. Le test de vidange en régie, des solutions transitoires de dépôt et les démonstrateurs sanitaires ont permis de transformer les pratiques avant l'investissement dans une infrastructure plus lourde.

Dschang illustre ainsi une trajectoire graduelle et reproductible : consolider la gouvernance, expérimenter à petite échelle, tirer les enseignements techniques et économiques, puis sécuriser l'investissement structurant. Cette séquence confirme qu'un service intercommunal d'assainissement, malgré les complexités liées à la coordination entre plusieurs villes, peut émerger par une montée en puissance maîtrisée, adossée à des démonstrateurs opérationnels concrets.





CAMEROUN

DOUALA



NOMBRE D'HABITANTS
3,4 MILLIONS



DURÉE DU PROJET
2024-2025



BUDGET
80 000 USD

CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX PRIORITAIRES

Douala, principal centre économique du Cameroun, connaît une urbanisation rapide et largement spontanée. L'assainissement repose quasi exclusivement sur l'assainissement à la parcelle, avec un recours majoritaire à des latrines ou fosses septiques financées par les ménages et une pratique encore fréquente de vidange manuelle ou informelle, générant des rejets non contrôlés et des risques élevés de pollution. Jusqu'en 2025, la gestion des boues reposait essentiellement sur le site dégradé de Bois des Singes. La mise en service de la nouvelle station de traitement de Ngombé marque un tournant structurant pour la ville.

Dans ce contexte, la Communauté Urbaine de Douala (CUD), maître d'ouvrage des grands projets d'assainissement, doit simultanément préparer l'exploitation de cette première STBV, structurer la filière de gestion des boues de vidange et intégrer les enjeux d'équité dans une métropole caractérisée par de fortes inégalités territoriales. L'enjeu n'est pas seulement technique : il s'agit de passer d'une gestion largement informelle à un service public régulé, planifié et inclusif, en cohérence avec les ambitions environnementales de la ville et son Schéma Directeur d'Assainissement.

ACTIONS MENÉES

Le programme AIVF a d'abord appuyé l'intégration de l'équité et de l'inclusion sociale à l'ensemble de la filière. Un diagnostic détaillé a permis d'identifier les zones et populations les plus vulnérables et d'analyser les inégalités d'accès, en intégrant la dimension de genre. Ce travail a orienté les priorités d'investissement et introduit une lecture sociale dans la planification métropolitaine.

Fiche projet

Un second volet a porté sur les toilettes publiques. L'étude conduite a évalué le niveau de service, examiné les normes existantes, recueilli les attentes des usagers et proposé une réforme structurée : évolution de la gouvernance, priorisation des sites, définition de modèles de gestion adaptés, amélioration de la conception des ouvrages et élaboration de scénarios budgétaires et de financement.

Enfin, le projet a accompagné la CUD dans la structuration réglementaire et institutionnelle de la filière de gestion des boues de vidange. Cela s'est traduit par un appui à la mise en place de dispositifs de régulation de l'assainissement à la parcelle et des services de vidange, ainsi que par l'élaboration d'un Plan d'action municipal 2025-2035, véritable feuille de route pour organiser la montée en puissance du service public inclusif autour de la nouvelle STBV.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

Le programme a renforcé la capacité de la CUD à piloter stratégiquement son secteur de d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville au moment clé de la mise en service de sa première STBV. L'intégration de l'équité et du genre dans les diagnostics a permis de mieux cibler les priorités et d'inscrire les futurs investissements dans une logique plus inclusive.

L'étude sur les toilettes publiques a produit des recommandations opérationnelles immédiatement mobilisables, illustrant l'intérêt de combiner analyse technique, gouvernance et attentes des usagers pour réformer un sous-secteur souvent négligé mais central pour l'hygiène urbaine.

L'un des principaux apprentissages réside dans l'importance d'anticiper la mise en service d'une STBV par un travail parallèle de structuration réglementaire et institutionnelle. À Douala, la construction de l'infrastructure a été accompagnée d'un effort de clarification des responsabilités, de planification pluriannuelle et de régulation de la filière. Cette séquence constitue un modèle pertinent pour les grandes métropoles engagées dans la transition vers un service public d'assainissement plus sûr, équitable et durable.





CAMEROUN

YAOUNDÉ



NOMBRE D'HABITANTS
ENVIRON 3 MILLIONS



DURÉE DU PROJET
2023-2026



BUDGET
150 000 USD
(HORS PROJET ISSV)

CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX PRIORITAIRES

Jusqu'à la fin des années 2010, Yaoundé faisait face à une situation caractéristique des grandes métropoles d'Afrique centrale reposant quasi exclusivement sur l'assainissement à la parcelle. L'absence de station de traitement fonctionnelle, combinée à une croissance démographique soutenue et à une urbanisation diffuse, conduisait à des dépotages incontrôlés et une saturation du site informel de Nomayos, avec une gouvernance sectorielle fragmentée. La filière de gestion des boues de vidange était portée par des opérateurs privés dynamiques mais insuffisamment régulés, sans cadre stratégique municipal consolidé, ni outils fiables de suivi des flux, ni articulation claire avec la planification urbaine.

Cette situation avait des implications sociales marquées, exposant les habitants aux risques sanitaires liés à la mauvaise gestion des boues, mais aussi aux enjeux de sécurité et de dignité associés à l'usage d'installations inadaptées ou insalubres.

La première phase conduite avec l'AIMF (2018-2022, env. 4 M€) a constitué un tournant majeur avec la construction et la mise en service de la Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) d'Etoa, infrastructure structurante cofinancée par l'AFD, la Fondation Gates, l'AESN et le SIAAP. Cette réalisation a permis de formaliser le dépotage, d'instaurer un partenariat public-privé avec le groupement des vidangeurs et de poser les bases d'une stratégie municipale à travers le Plan Municipal d'Assainissement à la Parcelle (PAMAP). Elle a également introduit des outils numériques de traçabilité et renforcé les capacités de la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) en matière de régulation et de suivi contractuel.

Dans la continuité de cette dynamique, le projet AIVF s'inscrit dans une logique de consolidation : sécuriser la durabilité technique et financière de la station d'Etoa, structurer la valorisation des biosolides et insérer l'assainissement dans une planification urbaine cohérente. L'enjeu est désormais l'ancrage d'un service public municipal régulé, évolutif et pleinement intégré aux politiques urbaines.

Fiche projet

ACTIONS MENÉES

Le projet a visé la consolidation opérationnelle et stratégique de la filière après la mise en service de la première STBV de la ville, afin d'en assurer la pérennité.

Un premier axe a porté sur l'optimisation technique de la station d'Etoa. Des ajustements ont été réalisés pour améliorer la gestion des eaux pluviales, fiabiliser les équipements, notamment les pompes à boues, et réaménager les aires de curage des camions. En parallèle, un appui au suivi d'exploitation a accompagné le groupement exploitant et la CUY pour améliorer les performances techniques et financières. Des outils de suivi technique et économique, applicables à la station et aux blocs sanitaires, ont été élaborés puis transférés aux équipes municipales à travers des formations ciblées.

En fin de projet, les volumes traités dépassent largement les hypothèses initiales de dimensionnement, confirmant l'adhésion des vidangeurs au dispositif formalisé et la robustesse du modèle économique, notamment des recettes et redevances communales générées. Sur cette base et pour faire face au risque de saturation, la CUY a engagé une réflexion sur l'augmentation progressive des capacités : intensification du traitement avec des solutions compactes à court terme et planification d'une seconde station à moyen terme, avec sécurisation foncière en cours. Cette approche graduelle illustre un phasage maîtrisé des investissements, fondé sur les données réelles d'exploitation.

Un second axe a concerné la valorisation des biosolides issus du séchage. L'expérimentation agricole a permis d'améliorer la qualité du compost, de renforcer les procédés d'hygiénisation et d'élaborer une stratégie graduelle de commercialisation, inscrivant la filière dans une logique d'économie circulaire encadrée.

Enfin, un axe transversal a renforcé les capacités institutionnelles de la CUY en matière de régulation contractuelle, de suivi de performance, d'intégration du genre et d'utilisation d'outils numériques de traçabilité des camions. La cohérence entre le plan directeur d'urbanisme, le schéma d'assainissement et le PAMAP a également été consolidée.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

L'intervention a permis de transformer structurellement la gestion des boues de vidange à Yaoundé, vers un service public municipal consolidé. La station d'Etoa fonctionne aujourd'hui comme infrastructure pivot d'un partenariat public-privé opérationnel, avec un système de dépotage formalisé, un paiement effectif des redevances et un cadre contractuel stabilisé. La municipalité dispose désormais d'outils de pilotage, de données fiables sur les flux et d'une capacité renforcée de régulation.

L'expérience de Yaoundé montre que la réussite d'un projet d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville ne repose pas uniquement sur la construction d'une station, mais sur une préparation rigoureuse en structuration de la filière et une période de consolidation post-investissement : sécurisation technique, professionnalisation des opérateurs, outils de suivi, montée en compétence municipale et articulation avec la planification urbaine. Elle illustre l'importance d'un phasage progressif des investissements, fondé sur l'analyse des données d'exploitation réelles plutôt que sur des projections théoriques.



GUINÉE

KINDIA



NOMBRE D'HABITANTS
200 000 À KINDIA,
ENVIRON
270 000 DANS
L'INTERCOMMUNALITÉ



DURÉE DU PROJET
2024-2025



BUDGET
20 000 USD
(HORS PROJET FDC)

CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX PRIORITAIRES

Kindia, ville secondaire en forte croissance, repose exclusivement sur l'assainissement à la parcelle. Les études conduites pendant la phase préalable ISSV (2021-2022) ont mis en évidence une forte hétérogénéité des ouvrages, majoritairement constitués de latrines traditionnelles ou peu améliorées, souvent non étanches et implantées à proximité de points d'eau. Les pratiques de gestion demeurent largement informelles : abandon des fosses après remplissage, vidange manuelle dominante et rejets non contrôlés dans l'environnement. Cette situation entretient un péril fécal persistant et une pression croissante sur les ressources naturelles locales.

Le diagnostic a également révélé une filière fragmentée, marquée par la coexistence d'opérateurs manuels et mécaniques sans organisation formalisée ni site sécurisé de dépôtage ou de traitement. En l'absence de cadre stratégique clair, la Commune Urbaine de Kindia (CUK) ne disposait pas des outils nécessaires pour planifier les investissements, réguler les opérateurs et structurer progressivement un service public d'assainissement inclusif.

L'enjeu du projet était donc d'engager une trajectoire réaliste et progressive : sécuriser les bases analytiques et foncières, structurer la gouvernance locale, puis tester des solutions opérationnelles adaptées aux capacités municipales.

Fiche projet

ACTIONS MENÉES

Une première phase du projet a consisté à sécuriser le site de Sèguéya, destiné à accueillir à terme une petite station de traitement des boues de vidange (STBV) pilote ainsi que la future décharge municipale. Sur cette base, une étude d'Avant-Projet Sommaire (APS) de la STBV a été élaborée comme solution intermédiaire adaptée au contexte technique et financier local. En parallèle, une assistance technique a accompagné la Commune dans l'actualisation des règles municipales en matière d'hygiène, la structuration d'une stratégie locale d'assainissement et le renforcement de sa maîtrise d'ouvrage, notamment en matière de régulation des opérateurs.

Avec l'émergence progressive de nouveaux opérateurs privés, le projet est entré dans une phase opérationnelle via le Fonds de Coopération de l'AIMF. Un dispositif transitoire a été aménagé sur le site sécurisé, à travers la réalisation de tranchées contrôlées permettant d'accueillir les boues dans des conditions encadrées. Ce démonstrateur permet de tester un système organisé de dépotage, de produire des données sur les volumes et les pratiques, et d'engager un dialogue structuré avec les opérateurs privés en amont de la construction de l'infrastructure définitive.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

Le projet a engagé Kindia dans une transition progressive vers un service d'assainissement à la parcelle plus structuré et inclusif. Les premières étapes ont sécurisé le foncier, consolidé le diagnostic et renforcé le cadre réglementaire et stratégique, préparant des investissements réalistes.

L'un des apprentissages majeurs réside dans la mise en place d'un dispositif transitoire encadré : en l'absence immédiate de station, cette solution simple permet de réduire les rejets informels, d'organiser le dialogue avec les opérateurs privés et de tester les modalités de régulation. Les enseignements tirés alimentent directement la préparation de l'infrastructure définitive, soutenue par l'AIMF et la Ville de Nantes.

Kindia montre que, dans une ville secondaire, la réforme repose sur une montée en puissance graduelle combinant sécurisation foncière, renforcement institutionnel et démonstrateurs opérationnels, favorisant l'adhésion des acteurs et la réduction rapide des risques sanitaires.





MAURITANIE

NOUAKCHOTT



NOMBRE D'HABITANTS
1,2 MILLION



DURÉE DU PROJET
2023-2026



BUDGET
90 000 USD
(HORS PROJET PCAEA)

CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX PRIORITAIRES

À Nouakchott, l'assainissement repose quasi exclusivement sur l'assainissement à la parcelle. La majorité des ménages utilise des fosses individuelles de qualité variable, avec des pratiques de gestion des eaux grises souvent inadéquates et un recours fréquent à la vidange manuelle, notamment dans les quartiers les plus vulnérables. Ces pratiques génèrent des rejets incontrôlés et des risques sanitaires importants.

Bien que la compétence relève de l'Office National de l'Assainissement (ONAS), le service collectif demeure marginal : moins de 5 % des ménages sont raccordés à un réseau aboutissant à une station d'épuration vieillissante, aux équipements largement défectueux et aux ouvrages de traitement des boues inopérants.

Face à cette situation, la Région de Nouakchott a progressivement renforcé son rôle, en coordination avec l'ONAS, pour structurer une gouvernance plus opérationnelle de la gestion des boues de vidange. L'enjeu était avant tout institutionnel : organiser la filière, clarifier les responsabilités, moderniser le cadre réglementaire et intégrer les ménages vulnérables. Le projet s'inscrit en complémentarité du programme PCEAE, soutenu par l'AIMF et la coopération décentralisée francophone, avec une ambition de gouvernance régionale consolidée.

ACTIONS MENÉES

Le projet a rendu pleinement opérationnel un cadre de concertation régional associant l'ONAS, les collectivités locales de la Région et les partenaires clés. Cette instance a permis de définir des priorités partagées et de préparer une stratégie métropolitaine d'assainissement inclusif, appuyée par une mise à jour du cadre légal encadrant la vidange.

Fiche projet

La professionnalisation de la filière a constitué un axe majeur. La création de la première association de vidangeurs mécaniques a structuré le secteur et renforcé le dialogue avec les autorités. En parallèle, les vidangeurs manuels, très présents dans les quartiers précaires, ont été intégrés à la réflexion sur la régulation afin d'accompagner un accompagnement progressif vers des pratiques plus sûres, sans exclusion brutale.

Une dimension sociale a été introduite à travers l'étude d'un mécanisme de « vidange sociale » destiné aux ménages vulnérables, définissant des modalités de ciblage et de tarification adaptées.

Enfin, l'aménagement fin 2025 d'un site transitoire de dépotage par tranchées à Tevragh Zeina a constitué un jalon important. Cette solution d'enfouissement contrôlé offre une première alternative formelle aux déversements informels, permis de canaliser rapidement des flux significatifs et de produire des données fiables sur les volumes collectés.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

Le projet a consolidé le rôle moteur de la Région dans la gouvernance de l'assainissement, en faisant du cadre de concertation un levier central de coordination entre acteurs publics et privés et en préparant une stratégie régionale unifiée. Il montre que, même en présence d'un organisme national comme l'ONAS, l'engagement volontariste d'une collectivité territoriale peut dynamiser et opérationnaliser les politiques du secteur, dans une logique de complémentarité.

La structuration des vidangeurs et la modernisation du cadre réglementaire ont progressivement professionnalisé la filière. L'un des principaux enseignements est qu'en contexte fortement informel, une régulation concertée et graduelle s'avère plus efficace et durable qu'une approche coercitive.

Enfin, l'expérimentation des tranchées a constitué un démonstrateur décisif : forte adhésion des vidangeurs, volumes significatifs collectés et coûts maîtrisés. Cette réussite confirme qu'une réforme peut s'appuyer sur la gouvernance, la professionnalisation et des solutions transitoires pragmatiques avant d'engager des investissements structurants.





MAURITANIE

ROSSO



NOMBRE D'HABITANTS
60 000



DURÉE DU PROJET
2024-2026



BUDGET
110 000 USD

CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX PRIORITAIRES

Rosso, ville frontalière située sur le fleuve Sénégal, connaît une croissance démographique dans un environnement fortement contraint. La nappe phréatique affleurante et les inondations récurrentes rendent les dispositifs d'assainissement à la parcelle peu performants : les fosses se remplissent rapidement, les vidanges sont fréquentes et les pratiques manuelles informelles persistent.

La ville ne dispose pas de réseau d'eaux usées et la station de traitement des boues de vidange (STBV), construite en 2016, est longtemps restée sous-utilisée en raison de problèmes d'accès, d'exploitation et de structuration du service. Au démarrage du projet, une grande partie des équipements municipaux était hors service, limitant la capacité de la commune à assurer un service sécurisé.

Dans ce contexte, l'AIVF est intervenue comme levier de relance, en articulation avec le Projet d'Étude pour l'Assainissement Inclusif dans cinq villes de Mauritanie (PETAIV), financé par la BAD. L'enjeu était double : réactiver un service minimal à court terme et renforcer la capacité municipale à préparer les investissements structurants à venir.

ACTIONS MENÉES

Le programme AIVF a combiné appui institutionnel et mesures opérationnelles ciblées.

Un premier volet a renforcé la gouvernance locale. L'assistance technique a relancé le cadre de concertation communal, réunissant municipalité, services de l'État et acteurs locaux autour d'une feuille de route partagée. La commune a été accompagnée dans la relecture stratégique du Plan Directeur d'Assainissement et dans la formulation de ses positions dans le dialogue avec le PETAIV, consolidant ainsi sa capacité de pilotage et la clarification des responsabilités.

Fiche projet

Un second volet a porté sur la remise en service des équipements. Le camion hydrocureur municipal a été réparé, du matériel de suivi acquis et la STBV réhabilitée (amélioration de l'accès, nettoyage des ouvrages, sécurisation du site). L'acquisition d'un second camion a été identifiée comme levier stratégique pour renforcer durablement la collecte.

Enfin, un voyage d'études au Sénégal a permis d'échanger sur les modèles de gestion et la structuration des filières, contribuant à affiner les choix techniques et organisationnels pour la station et le service local.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

Le projet a permis de rétablir une capacité locale de collecte et de traitement des boues de vidange, tout en consolidant les bases institutionnelles du service. La relance du cadre de concertation a amélioré la coordination entre la commune, les services de l'État et les opérateurs, et repositionné la municipalité comme acteur central du pilotage sectoriel.

L'expérience de Rosso montre qu'avant d'engager des investissements lourds, la consolidation des services existants, la clarification des responsabilités et la structuration progressive des outils de gestion constituent des étapes déterminantes.

Elle illustre également l'importance des solutions transitoires encadrées dans des contextes complexes. Cette séquence de relance opérationnelle, consolidation institutionnelle et préparation des investissements structurants, constitue un modèle pertinent pour les villes secondaires confrontées à de fortes contraintes environnementales et à des capacités techniques limitées, engagées dans la transition vers un service public d'assainissement plus sûr, inclusif et durable.





RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

BUKAVU



NOMBRE D'HABITANTS
ENVIRON 1 MILLION



DURÉE DU PROJET
2023-2024



BUDGET
30 000 USD
(HORS PROJET FDC)

CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX PRIORITAIRES

Bukavu, capitale du Sud-Kivu, est une ville dense située sur les rives du lac Kivu, marquée par une urbanisation contrainte, une forte croissance démographique et un contexte sécuritaire instable. L'assainissement repose quasi exclusivement sur l'assainissement à la parcelle, dominé par des latrines traditionnelles non étanches. La vidange est majoritairement manuelle et la ville ne dispose d'aucune station de traitement des boues. Les rejets directs dans les ravins, les rivières et le lac entraînent une dégradation environnementale importante et des risques sanitaires récurrents, notamment des flambées de choléra.

Les études conduites avec l'AIMF dans le cadre de l'ISSV (2020-2022) ont mis en évidence une filière peu structurée, sans cadre réglementaire opérationnel ni solution technique immédiatement viable pour le traitement. Au regard des contraintes topographiques, financières et sécuritaires, une approche graduelle a été privilégiée : engager la réforme par des investissements à fort impact sanitaire, notamment dans les marchés, tout en posant les bases d'une structuration progressive de la filière, intégrant les enjeux de genre et d'accessibilité.

ACTIONS MENÉES

Suite aux études complètes de la filière, incluant diagnostic technique, cartographie des acteurs, analyse institutionnelle et premières orientations stratégiques, deux axes ont été approfondis par le projet.

Le premier a concerné la conception de blocs sanitaires publics modernes dans les marchés prioritaires. Les études techniques et socio-économiques ont couvert le dimensionnement, les phases APS et APD, la définition d'un modèle économique en affermage, ainsi que l'intégration d'exigences en matière de genre, d'accessibilité et de sécurité des usagers, capitalisant

Fiche projet

des expériences récentes en la matière. Le second axe a porté sur la structuration institutionnelle, avec la rédaction d'un arrêté municipal, la mise en place d'un cadre de concertation et l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités accompagné d'outils de suivi.

Un projet opérationnel de construction de blocs sanitaires sur cinq sites prioritaires a été lancé via le Fonds de Coopération de l'AIMF. La reprise du conflit a toutefois conduit à suspendre temporairement la phase travaux. L'ensemble des outils techniques, juridiques et économiques demeure finalisé et mobilisable pour une relance rapide dès que les conditions sécuritaires le permettront.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

Le projet a permis de faire évoluer une ambition initiale de structuration complète de la filière en une stratégie séquencée et adaptée à un contexte fragile. Bukavu dispose désormais d'un diagnostic sectoriel consolidé, d'un cadre réglementaire amorcé et d'un modèle économique opérationnel pour les blocs sanitaires publics, prêt à être déployé.

L'un des principaux enseignements réside dans la nécessité d'adapter l'assainissement inclusif à l'échelle de la ville aux réalités locales. Dans un contexte d'instabilité, la priorité donnée à l'assainissement public dans les marchés a permis de cibler des maillons à fort impact sanitaire immédiat, tout en préparant une réforme plus large de la filière. Bukavu illustre ainsi qu'une trajectoire progressive, fondée sur des bases techniques solides et des investissements ciblés, peut constituer une stratégie crédible même en situation de crise.





Lubumbashi



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

LUBUMBASHI



NOMBRE D'HABITANTS
4 MILLIONS



DURÉE DU PROJET
2024-2025



BUDGET
80 000 USD

CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX PRIORITAIRES

Lubumbashi, deuxième ville de la RDC, est organisée en sept communes disposant théoriquement de la compétence en matière d'assainissement. En pratique, les moyens techniques et financiers communaux restent très limités, et la Ville assume l'essentiel des actions de salubrité. L'assainissement liquide demeure peu structuré : les infrastructures héritées (réseau ancien, lagunage) sont fortement dégradées, et la grande majorité des ménages recourt à l'assainissement à la parcelle, avec une coexistence de vidange mécanique, manuelle et de rejets directs dans le réseau pluvial.

Si un arrêté urbain adopté en 2023 définit les orientations de la politique locale d'assainissement et encadre la délégation de service public, sa traduction opérationnelle restait incomplète. Dans une métropole caractérisée par une activité économique intense, notamment minière et industrielle, l'enjeu est à la fois institutionnel et stratégique : activer le cadre réglementaire existant, structurer la filière de gestion des boues de vidange et poser les bases d'un service plus régulé et inclusif.

ACTIONS MENÉES

Le programme AIVF a accompagné la Ville sur deux leviers complémentaires : la structuration de la gouvernance et la production d'un diagnostic stratégique opérationnel.

Un cadre de concertation dédié à l'assainissement a été formalisé, associant la Mairie, l'Université de Lubumbashi (Interface Unilu-Société), la Fédération des Entreprises du Congo et des organisations locales. Dans le contexte d'une grande métropole à forte intensité économique, cet espace de dialogue a permis d'intégrer les acteurs privés, y compris ceux disposant de capacités techniques et logistiques importantes, dans la réflexion sur l'organisation de la filière.

Fiche projet

Il a contribué à clarifier les rôles entre autorité publique et opérateurs, à partager un diagnostic commun et à envisager la structuration progressive de la vidange mécanique et industrielle comme levier de professionnalisation et de renforcement global du secteur, au bénéfice de l'ensemble des quartiers, y compris les plus vulnérables.

En parallèle, une étude diagnostique approfondie a été conduite afin d'analyser les dimensions institutionnelles, sociales, techniques et économiques du secteur. Elle a mis en évidence les lacunes en matière de données, la fragmentation des pratiques et les risques sanitaires associés, tout en proposant des scénarios de montée en puissance de la collecte et de la régulation. Ce travail a fourni des orientations concrètes pour organiser progressivement la filière, prioriser les investissements futurs et intégrer les enjeux d'équité et d'inclusion.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

Le projet a fait évoluer un cadre réglementaire peu activé en dynamique institutionnelle concrète. La Ville dispose désormais d'un cadre de concertation opérationnel, d'un diagnostic structuré du secteur, de scénarios techniques et organisationnels pour planifier la montée en puissance du service d'assainissement inclusif à l'échelle de la ville.

L'un des principaux enseignements est que, dans une grande métropole, la structuration de la gouvernance et l'implication des acteurs économiques sont des préalables à toute réforme durable. La mobilisation du secteur privé formel, en complément de l'action publique, peut professionnaliser la filière, améliorer les standards et générer des ressources au bénéfice de l'ensemble du service, y compris dans une perspective inclusive.

Lubumbashi montre ainsi qu'une réforme crédible peut d'abord s'appuyer sur l'activation du cadre réglementaire, le dialogue multi-acteurs et une planification progressive, avant d'engager des investissements lourds.





Publication de l'Association
Internationale des Maires
Francophones,

Conception et réalisation :
AIMF
9 rue des Halles
75001 PARIS

www.aimf.asso.fr

sp@aimf.asso.fr

[@AIMFrancophones](https://www.instagram.com/AIMFrancophones)



Scannez pour plus
d'informations sur
les **actions de**
l'AIMF et des
villes dans
le domaine de
l'assainissement

